

OBSERVATOIRE DES FILIÈRES AGRICOLES

DÉCRYPTAGE DE LA PÉRIODE
JUILLET 2025 – MAI 2026

Éléments essentiels des préoccupations
des producteurs et des acteurs
agroalimentaires

www.collegedesproducteurs.be

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Des enjeux collectifs	4
Volailles	8
Bio	10
Bovins laitiers	12
Grandes cultures	14
Horticulture comestible	16
Pommes de terre	18
Horticulture ornementale	20
Ovins-caprins	22
Porcs	24
Viande bovine	26
Aquaculture	28
Circuits courts, transformation & commercialisation	30

INTRODUCTION

UN SUPPORT B2B POUR MIEUX CONNECTER LES ACTEURS DES FILIÈRES

L'observatoire des filières agricoles de Wallonie est un outil mis en place par le Collège des Producteurs avec le soutien de la Wallonie dans le but d'éditer mensuellement un point de situation des différentes filières en regard de leurs enjeux spécifiques. Cet outil est élaboré à destination des professionnels des filières afin de leur permettre de partager des informations clés influençant leurs relations commerciales et partenariales ou leur permettant d'anticiper diverses situations non initialement planifiées.

La démarche est basée sur un croisement d'informations factuelles et de perceptions des acteurs. Il s'agit d'un travail non exhaustif faisant ressortir les éléments essentiels des préoccupations et perceptions des acteurs ainsi que des contributions issues de documents élaborés par d'autres acteurs. L'outil n'a donc pas vocation à établir des statistiques mais plutôt à relater les tendances qui pourront aider la décision des acteurs privés et publics dans la gestion de leurs activités. Depuis 2022, le Collège des Producteurs s'est associé à Biowallonie et à Diversiferm dans cet exercice afin de renforcer l'analyse et la collecte d'informations spécifiques au bio ainsi qu'à la transformation et la commercialisation en circuit court.

Le présent document constitue une synthèse annuelle des éléments clés d'une année d'observations des filières agricoles de Wallonie, sur la période de juillet 2025 à mai 2026.





Des enjeux collectifs

La période a été marquée par différentes tendances et enjeux qui ont touché l'ensemble des filières.

SITUATIONS SANITAIRES

- **Dermatose nodulaire contagieuse** : En début d'année 2026, les autorités compétentes belges attirent l'attention sur le risque existant d'arrivée de la DNC via l'import d'animaux de zones proches des zones réglementées et attirent l'attention des éleveurs et vétérinaires sur les mesures de quarantaine et de prévention pour éviter d'importer la maladie. En cas de suspicion, une procédure d'échantillonnage est prévue. Le Ministre Clarinval a annoncé lancer une commande de vaccins contre la DNC pour que la Belgique dispose d'un stock stratégique en cas d'arrivée de la maladie dans notre pays.
- **Grippe aviaire hautement pathogène (HPAI)** : Le 21 novembre 2025, la Belgique perd son statut indemne HPAI auprès de l'OMSA. Les mesures de lutte contre la grippe aviaire sont également imposées, dont le confinement des volailles. Le confinement est également généralisé dans l'UE. Le virus se répand plus vite que les années précédentes. Le 16 avril 2026, la Belgique retrouve son statut indemne auprès de l'OMSA et les mesures sont levées, dont le confinement des volailles. La pression dans l'avifaune n'a jamais été aussi intense fin 2025 et les premiers mois de 2026.
- **Un comité de l'UE, composé d'experts des États membres, a voté mi-mai 2026 l'interdiction des importations de viande brésilienne à partir du 3 septembre en raison de l'utilisation d'antimicrobiens pour stimuler la croissance des animaux.** Le Brésil ne pourra plus exporter vers l'UE de produits issus de bovins, d'équidés, de volaille, d'œufs, de l'aquaculture, de miel et de boyaux. Une fois que le Brésil aura démontré qu'il respecte les règles de sécurité, l'UE pourra reprendre les importations et le Brésil pourra bénéficier des mêmes allègements tarifaires que les autres pays du Mercosur.

DES PRIX AUX CONSOMMATEURS EN HAUSSE

Entre la mi-avril 2025 et la mi-mai 2026, les prix relevés dans 3 enseignes majeures de magasins sur **13 produits alimentaires représentatifs des secteurs du Collège des Producteurs sont marqués par une augmentation sur l'ensemble des produits**. La hausse la plus importante concerne le bœuf (+22,11%), le beurre (+14,66%), les légumes (+11,79%) et les volailles (+10,4%).

L'inflation sur les produits alimentaires avait bien fléchi en janvier 2026 (+0,44%), mais en avril une remontée significative est rapportée (+1,86%), alors qu'en mars, elle était encore à -0,8%. **L'inflation globale a aussi augmenté en avril (+4,01%) et en mai (+4,08%), contre 1,1% en janvier, mois où elle avait chuté de près de la moitié comparativement à décembre 2025.** La guerre au Moyen-Orient en est le facteur explicatif ; le conflit entre l'Iran et les USA s'étant déclenché le 28 février dernier.

Catégorie	Evolution des prix (mi-avr.2025 à mi-mai 2026)
Bœuf	+22,11%
Porc	+3,68%
Volaille	+10,4%
Œufs	+7,48%
Lait	+7,5%
Beurre	+14,66%
Fromage	+3,03%
Truite	+7,38%
Pommes de terre	+2,05%
Légumes	+11,79%
Fruits	+4,33%
Céréales et secs	+8,49%
Bières	+7,99%

ACCORDS COMMERCIAUX INTERNATIONAUX ET INITIATIVES LÉGISLATIVES

- Le **Mercosur** a constitué l'élément majeur des 12 derniers mois. Le 3 septembre 2025, les commissaires UE ont en effet lancé le processus de ratification du projet, au travers d'un accord de partenariat global et d'un accord commercial intérimaire. A l'échelle UE, le COPA-COGECA et les betteraviers européens sont partagés sur ce projet d'accord. Par contre, les secteurs du vin et des produits laitiers sont satisfaits. Le secteur du vin est particulièrement touché par les surtaxes américaines et voit dès lors dans ce traité une opportunité d'étendre leurs marchés. Pour le secteur laitier, l'accord ouvre de nouveaux marchés en Amérique du Sud et garantit un secteur laitier plus fort, plus résilient et plus compétitif à l'échelle mondiale. L'Allemagne est partisane de l'accord, alors que la France y est très opposée. Des produits UE sensibles ont été définis : le bœuf, la volaille, le sucre et l'éthanol. L'accord faciliterait en effet l'entrée sur le marché européen de la viande, du sucre, du riz, du miel et du soja, fragilisant certaines filières UE. Cet accord commercial est en faveur de l'industrie UE (automobiles, machines et autres produits industriels), tandis que l'Amérique du Sud bénéficierait d'un meilleur accès au marché UE pour leurs produits agricoles.

Le 17 janvier 2026, l'UE et le Mercosur ont officiellement signé l'accord de libre-échange au Paraguay, malgré une forte opposition agricole, en entrant dans une phase cruciale de ratification par le Parlement européen et les parlements nationaux. **Cet accord comprend un accord de partenariat (EMPA) et un accord commercial intérimaire (ITA)**. Du côté de l'Union européenne, l'**accord de partenariat (EMPA)** sera soumis à la ratification de tous les Etats membres, selon leurs procédures nationales. Parallèlement, l'ITA suivra une procédure exclusivement européenne avec l'approbation nécessaire du **Parlement européen** et du Conseil de l'Union européenne. L'ITA expirera une fois l'EMPA entré en vigueur.

Au 1er mai, l'accord est entré en vigueur de manière provisoire. De nombreuses voix s'inquiètent à Bruxelles sur l'allocation des quotas de viande et de volaille. Un risque de perte de souveraineté européenne est cité, car l'UE a cédé aux états du Mercosur le soin de répartir les volumes/contingents tarifaires. En conséquence, l'UE perd une partie du contrôle sur qui accède réellement au marché UE. Ce risque est toutefois démenti par le commissaire européen à l'agriculture, Chr. Hansen, qui a assuré, le 27 avril dernier, que l'UE conserve une compétence pleine et exclusive sur

la gestion des contingents tarifaires, notamment dans l'allocation entre importateurs, la délivrance des licences d'importation et le suivi de volumes. Par ailleurs, en session plénière du 10 février, les députés européens ont approuvé des clauses de sauvegarde renforcées pour protéger l'agriculture UE dans le cadre de cet accord. La Commission Européenne devra ouvrir une enquête sur la nécessité de prendre des mesures de protection lorsque l'importation de produits agricoles sensibles augmente de 5% sur une moyenne de 3 ans (contre les 10% par an au départ proposés par la CE) et que, parallèlement, les prix à l'importation sont inférieurs de 5% au prix intérieur de référence. Les produits sensibles concernent notamment la viande bovine, porcine, de volaille, les œufs, les ovalbumines, les poudres de lait, les fromages, le riz, le sucre à des fins de raffinage, le maïs et le sorgho, le miel.

- En novembre 2025, le commissaire européen à l'agriculture a entamé une initiative pour mettre à jour les règles relatives à la **production biologique** dans le but :
 - d'apporter clarté et sécurité aux entreprises en ce qui concerne l'importation de produits biologiques dans le cadre du régime d'équivalence, à la suite d'un arrêt rendu par la Cour de justice de l'Union européenne
 - de prolonger la reconnaissance des normes biologiques équivalentes des pays tiers au-delà de la date limite fixée au 31 décembre 2026 afin d'éviter des perturbations du commerce
 - de simplifier certaines règles de manière ciblée afin d'accroître la compétitivité de la production biologique de l'UE et de réduire la charge réglementaire.

L'objectif est de parvenir à un accord et un texte voté d'ici la fin de cette année.

Le 11 mai, les États membres du Comité spécial de l'agriculture ont convenu d'une position de négociation pour mettre à jour les règles de l'UE sur la production biologique et l'étiquetage. L'objectif est de rendre les règles plus simples à suivre, plus claires à interpréter, et de soutenir la croissance continue du secteur biologique à travers l'Europe.

- À partir du 1^{er} janvier 2026, plusieurs secteurs considérés comme fortement émetteurs, dont celui de la production d'**engrais azotés**, sont entrés dans le champ d'application du **mécanisme d'ajustement carbone aux frontières** (MACF/CBAM). Ce dispositif vise à appliquer aux produits importés dans l'UE un coût du carbone comparable à celui supporté par les entreprises européennes, et éviter

ainsi les « fuites carbone » (délocalisation de la production vers des pays moins stricts). Les engrais azotés concernés (ammoniac, acide nitrique, nitrates de potassium, engrais minéraux azotés et composés) verront donc leur prix augmenter, ce qui inquiète le secteur.

- Le 8 octobre 2025, le Parlement européen a décidé d'encadrer strictement l'**utilisation des dénominations des produits animaux**, réservant ainsi les **dénominations steak, escalope, saucisse ou hamburger exclusivement aux produits contenant de la viande**. Le texte devait encore être examiné par la **Commission européenne et le Conseil de l'Union européenne**.

En avril 2026, le Conseil de l'UE est parvenu à un accord provisoire avec le Parlement européen sur une modification ciblée du règlement relatif à l'organisation commune des marchés des produits agricoles (OCM). Cet accord vise à renforcer la position de négociation des agriculteurs dans la chaîne de valeur agroalimentaire. L'accord prévoit notamment la **protection des dénominations de la viande** et de certains **produits carnés** afin de garantir la **transparence** pour les consommateurs et une **concurrence loyale**.

C'est le 16 juin que le Parlement européen a donné son feu vert définitif à de nouvelles mesures visant à renforcer la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Cela signifie :

-Les organisations de producteurs peuvent négocier directement avec les acheteurs, afin d'établir des règles visant à empêcher ces derniers de contacter directement les producteurs. A cela s'ajoute la conclusion obligatoire de contrats écrits afin de soutenir les revenus des producteurs laitiers.

- Introduction d'une définition de la viande en tant que "parties comestibles d'animaux" et certains produits y compris "steak" et "foie" doivent être réservés aux produits contenant de la viande et doivent exclure les produits cultivés en laboratoires.

Cet accord provisoire doit encore être approuvé par le Conseil de l'UE avant que les nouvelles règles entrent en vigueur. (source : site Actualités du PE).

- En mars 2026, des inquiétudes sont entendues sur l'augmentation des prix des produits alimentaires, suite à la guerre en Iran et au blocage des transports des engrais azotés et phosphatés au Moyen-Orient, notamment autour

du détroit d'Ormuz. La crise au Moyen-Orient ne perturbe pas vraiment les flux commerciaux de viande. En revanche, des flux de fertilisants sont impactés et pourraient, si la crise se maintient, renchérir le coût des intrants. Cela pourrait entraîner en cascade, une augmentation des coûts des cultures pour le feed utilisé dans les élevages de monogastriques et de ruminants, et in fine, augmenter le coût de la viande.

- Début mai, La Commission a publié un réexamen de simplification du Règlement de l'UE sur la déforestation (EUDR). Il vise à simplifier les contraintes administratives tout en gardant l'ambition de lutter contre la déforestation importée et en précisant les produits concernés.

D'AUTRES POINTS D'INFLUENCE SUR LES FILIÈRES MIS EN AVANT

- En janvier 2025, L'annulation de la **dispense partielle du précompte professionnel sur les salaires des saisonniers** frappe durement plusieurs filières (fruiticulture, maraîchage, ...). Les exploitations se retrouvent confrontées à des demandes de rectification parfois élevées, fragilisant leur viabilité économique et accentuant toujours plus les difficultés liées à la main-d'œuvre dans ces filières. Après de longues négociations, la mesure a été heureusement réinstaurée à partir de janvier 2026.
- Label BEA : durant les 12 derniers mois, le label bien-être animal, "Beter voor Dieren," a continué son processus en Flandre, sur le projet du poulet après avoir finalisé celui du porc.

MERCOSUR

Accord signé, impact direct sur les filières agricoles sensibles

+5 %

Nouveau seuil de déclenchement des clauses de sauvegarde agricoles.

SANITAIRE

HPAI : statut indemne perdu puis retrouvé par la Belgique.

RÈGLES UE

Bio, engrais, viande : plusieurs cadres évoluent en 2026.





LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR AVICOLE DE JUILLET 2025 À MAI 2026 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

OFFRE, PRIX ET DEMANDE SUR LES MARCHÉS

• Poulet standard :

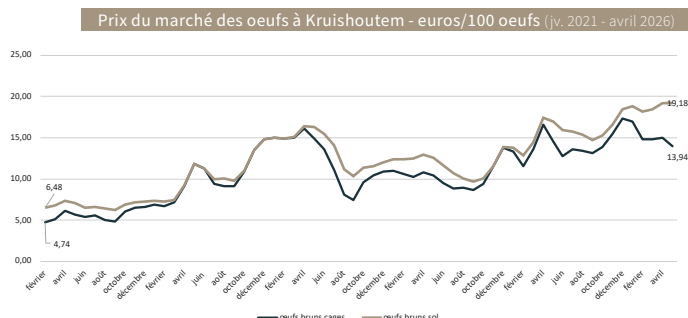
o En septembre 2025, la Belgique enregistre encore un prix record (moyenne sept. sur Deinze de 1,38 euros/kg PV), de même que dans l'UE. Ensuite, on observe une diminution des prix par l'arrivée de fournisseurs étrangers à prix plus bas.

o En février 2026, une remontée des prix est amorcée. Selon Statbel, un record historique est enregistré sur la production de volailles en Belgique en 2025 ; un sommet jamais vu : 291,4 millions de poulets arrivés en abattoirs en 2025 et +/- 26 millions/mois. Il s'agit d'une tendance confirmant la place prédominante du poulet dans la production de viande en Belgique.

o Au mois d'avril, les prix chutent, comme annoncé par les abattoirs : -7 cents sur 2 mois à Deinze (moyenne avril sur Deinze de 1,14 euros/kg PV) et -3 cents en 1 mois sur ABC.

Même si la demande se porte un peu mieux, le marché est saturé en produits. Les abattoirs annoncent que le marché restera ainsi pendant 10 semaines. Pour le 65ème anniversaire du marché de Deinze, les abattoirs se sont exprimés sur certaines faiblesses : prix à la production trop hauts, offre insuffisamment adaptée, risque de surcapacité de production avec 1 million de poulets supplémentaires par semaine, poulets trop lourds avec des filets et cuisses surdimensionnés ne répondant pas à certains débouchés.

o En conséquence, la marge des éleveurs se réduit significativement, avec une fragilité pour les poulaillers non encore amortis. Notons aussi que le prix des aliments augmente, compte tenu de la situation géopolitique avec le Moyen-Orient. Les poussins sont aussi plus chers, ainsi que la demande en énergie.



• Œufs conventionnels :

o Que ce soit durant l'année 2025 ou 2026, les prix sont restés fermes en Belgique, ainsi que dans l'UE. La Rabobank analyse qu'à l'échelle mondiale, la demande en œufs va continuer à progresser sur la prochaine décennie (+22%). Avec le poulet, l'œuf est la production animale bénéficiant du plus haut taux de croissance sur cette période.

o En novembre 2025, les prix des œufs se sont envolés ; l'œuf brun au sol (62,5g) est plus de deux fois plus cher par rapport à il y a 5 ans (moyenne 2025 de 16,60 cents, contre 7,20 cents en 2021).

o Début avril 2026, l'œuf brun au sol (62,5g) est à un prix record (19,52 cents). Le manque d'œufs est généralisé au niveau UE.

o Par la suite, le prix a amorcé une descente, comme chaque année après Pâques, mais il reste à des prix plus élevés, comparativement aux deux dernières années.

FILIÈRES ALTERNATIVES

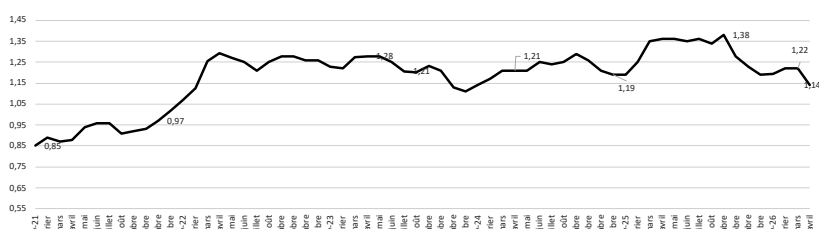
• Poulet sous cahiers des charges de qualité :

o Sur cette période, la demande a bien été présente pour ces poulets entre une croissance d'un poulet standard et d'un poulet Bio. Des développements concrets sont cités, mais avec la difficulté pointée sur l'obtention des permis d'environnement.

• Œufs bio :

o En septembre 2025, le marché était cité comme très bon, ainsi que le prix payé aux éleveurs. Peu de nouveaux projets sont par contre rencontrés, afin de répondre à la demande ; l'explication se trouvant sur le prix des œufs plein air et au sol, très rémunérateur, avec un cahier des charges moins contraignant. Le problème se situe surtout au niveau des

Marché du poulet à Deinze - euros/Kg poids vif (janv. 2021 - avril 2026)



1,14 €

kg poids vif en avril 2026 sur Deinze

19,52 CTS

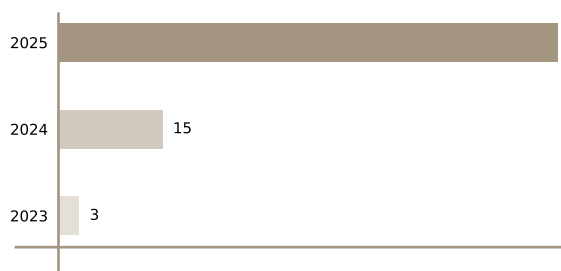
œuf brun au sol début avril 2026

+22 %

demande mondiale d'œufs attendue sur la décennie

Demande de permis d'environnement introduites

72



poulettes qui n'attirent pas de nouveaux éleveurs, voire même le maintien de certains d'entre eux.

o Jusqu'en mai, le prix des œufs rémunéré aux éleveurs est resté jusqu'à 23-24 cents, avec de nouveaux projets cette fois-ci annoncés.

• Poulet bio :

o Après l'été 2025 des plus mauvais, la demande a repris et l'offre continue à progresser au fil des mois, même avec la situation géopolitique au Moyen-Orient. Une inquiétude pèse cependant sur le coût des matières premières protéiques (coût des transports, moins de bateaux).

o Une croissance de l'ordre de 3 à 4% par an est citée par un acteur des filières des poulets Bio.

o Des éléments fâchent le secteur, à savoir la réglementation bio, dont les coûts de certification et l'aliment 100% Bio fin 2026 + l'obligation des poussins Bio à l'horizon 2037.

PROJETS DE NOUVEAUX POULAILLERS

Il se vérifie que les demandes de nouveaux projets, surtout en poulets de chair, sont plus importantes depuis l'année dernière, comme le montre le tableau ci-dessus. Le manque d'œufs et de poulets conventionnels à l'échelle européenne est reconnu, suite à différents facteurs (grippe aviaire, plan azote aux Pays-

Bas et en Flandre, transition vers les élevages au sol et plein air en France et en Espagne, Salmonella en Pologne, ...) ; le marché de ces produits conventionnels est en effet européen. Par ailleurs, la consommation est en augmentation, vu ses faibles prix au consommateur, la qualité nutritionnelle et diététique des œufs et des poulets, les recettes faciles, le fait qu'il n'y ait pas de tabous sur la viande de volaille, ...

ALIMENTATION ANIMALE

- Les prix des aliments conventionnels sont restés sur une courbe descendante jusqu'en fin mars 2026 pour suivre ensuite, en raison de la situation géopolitique, une courbe ascendante : +10% en 5 semaines sont enregistrés, dus à l'augmentation du coût des engrais et de l'énergie, même si l'USDA a montré que l'offre mondiale de blé est à son plus haut niveau en 5 ans. La volatilité des prix n'est pas due à la question de la disponibilité, mais au sentiment des marchés.
- En ce qui concerne le prix des aliments Bio, les prix sont plutôt en diminution, voire stables jusqu'en février. Pour la suite, les questions se posent étant donné la situation géopolitique.

GRIPPE AVIAIRE ET STATUT SANITAIRE

Au mois d'août 2025, l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (HPAI) continue encore de peser dans l'UE avec de nouveaux cas déclarés.

En octobre, la FAO lance un appel à une action mondiale contre le virus (préoccupations de santé animale, de précarisation des agriculteurs, de santé publique face à un risque de pandémie à l'échelle mondiale).

C'est en novembre que la Belgique perd son statut indemne HPAI auprès de l'OMSA. Les mesures de lutte contre la grippe aviaire sont également imposées le 21 novembre, dont le confinement des volailles. Le confinement est également généralisé dans l'UE. Le virus se répand plus vite que les années précédentes.

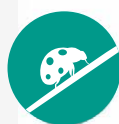
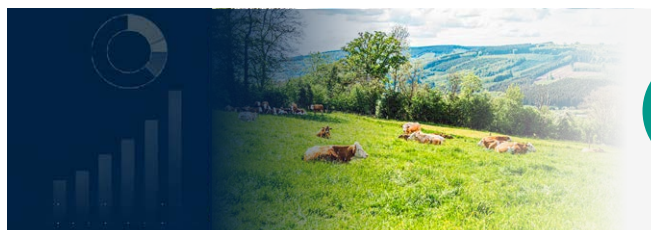
En novembre également, la Wallonie voit pour la première fois les foyers déclarés auprès d'éleveurs professionnels dans la région de Gembloux : 3 cas rapidement circonscrits. La Flandre n'est pas épargnée cette année, avec 11 foyers enregistrés en Flandre Occidentale et 1 en France, à 4 km de la frontière belge.

Le 16 avril, la Belgique retrouve son statut indemne auprès de l'OMSA et les mesures sont levées, dont le confinement des volailles.

La pression dans l'avifaune n'a jamais été aussi intense fin 2025 et les premiers mois de 2026.

Au niveau européen, entre octobre 2025 et le 7 mai 2026, 727 foyers ont été enregistrés et plus de 27 millions de volailles abattues. Les pays les plus touchés sont l'Allemagne (27,5%), la Pologne (21,7%) et la France (16,9%). En termes de nombre de volailles abattues, la Pologne représente le plus lourd tribu, avec 41% du nombre de volailles abattues. Les foyers se sont principalement déclarés dans les élevages de dindes et de canards, mais ce sont les élevages de pondeuses qui représentent le plus grand nombre de volailles abattues.

La maladie de Newcastle a refait sa réapparition depuis 30 ans en Allemagne, avec 40 foyers déclarés depuis le 20 février (situation au 24 mars), surtout dans les zones frontalières avec la Pologne et la République tchèque, touchés en premiers.



OBSERVATOIRE DES FILIÈRES AGRICOLES

BIO



LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR BIO DE JUILLET 2025 À JUIN 2026 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

CONSOMMATION ET VENTES

- **Juillet à décembre 2025** : Les ventes sont stables ou en progression sauf pendant les vacances (creux habituel). Les prix conventionnels sont élevés pour les œufs, le poulet et la viande bovine ; certains producteurs bio pourraient choisir de passer en conventionnel pour augmenter leur marge bénéficiaire.
- **Janvier à mars 2026** : Les prix sont globalement stables, les ventes sont stables ou en hausse, les impacts des accords du MERCOSUR pour le secteur Bio sont incertains, les prix du conventionnel diminuent, il y a une forte hausse des coûts du carburant et des craintes d'une baisse de demande en Bio suite à la guerre en Iran. L'impact de la hausse des carburants est limité car le secteur est relativement autonome en azote. Les coûts de production varient peu.
- **Avril à juin 2026** : Les ventes poursuivent leur progression. L'impact de la guerre en Iran est peu marqué. Le nombre de producteurs et la superficie en Bio est en baisse de 2024 à 2025, mais la consommation est en légère hausse. Il y a une augmentation des coûts au niveau logistique qui se répercute sur l'ensemble des chaînes de valeurs avec peu d'impact sur le prix final au consommateur.

FILIÈRE GRANDES CULTURES

- **Juillet à décembre 2025** : La demande repart à la hausse en céréales et oléoprotéagineux Bio. Des difficultés sont rencontrées pour s'approvisionner en semences bio. Les rendements de la campagne 2025 sont bons avec des prix qui restent stables alors qu'ils diminuent en conventionnel. Les conditions météo pour les semis d'automne sont idéales. Il y a de la demande en épeautre, seigle, sarrasin et petit épeautre.
- **Janvier à mars 2026** : Il manque toujours des semences Bio pour certaines cultures (sarrasin, petit épeautre), les superficies en betteraves bio sont en baisse avec un report vers du maïs ou des céréales. Les prix sont élevés en soja et colza. Il y a une forte demande en légumineuses et un prix à la hausse. Les conditions météo pour les semis de printemps sont favorables. Il y a de la demande en avoine flocon, épeautre, froment et pois protéagineux. Les dégâts

de sangliers sont particulièrement importants cette année, provoquant des modifications dans les assolements. De nouveaux contrats pour de la chicorée bio sont annoncés pour 2027.

- **Avril à juin 2026** : Les engrais Bio restent bien disponibles à un prix correct. La météo reste favorable avec des levées correctes et des désherbages dans de bonnes conditions

FILIÈRE FRUITS, LÉGUMES ET POMMES DE TERRE

- **Juillet à décembre 2025** : l'annulation de la dispense de précompte pose des soucis aux producteurs. Les récoltes automnales sont bonnes en quantité et qualité. La clientèle est dynamique. Les prix risquent d'être tirés vers le bas. Il y a une surproduction en pdt (3000 t estimés en Bio) et des prix très bas sur le marché du frais, mais toujours la possibilité d'avoir des contrats à des prix corrects pour l'année 2026. La fin des dérogations cuivre est annoncée. Il y a de la main d'œuvre saisonnière disponible mais c'est plus difficile d'engager sur du long terme. Il y a de la demande en pois machine.
- **Janvier à mars 2026** : Les approvisionnements en fruits et légumes locaux suivent la demande ; il y a des difficultés d'approvisionnement en produits italiens et espagnols. La main d'œuvre est plus facile à trouver. Il y a toujours un gros surplus de pdt. Les contrats sont en baisse (oignons, pdt) sauf en carottes. La saison sous serre se passe bien avec de beaux rendements. Les prix sont revus à la hausse pour répercuter l'augmentation des coûts (surtout main d'œuvre et services). Il y a des opportunités dans des cultures de niche (maïs doux, haricots frais). Il y a de la demande en pois et haricots industrie. Une filière sirop de Liège Bio pourrait voir le jour prochainement.
- **Avril à juin 2026** : Le surplus est toujours important en pdt, Les gelées tardives ont provoqué des dégâts mais qui restent limités, les contrats haricots sont corrects cette année. Les conditions de plantations sont bonnes. La réduction du précompte pour les travailleurs occasionnels est réintroduite avec effet rétroactif au 1er janvier 2026.



ALIMENTATION ANIMALE

- **Juillet à décembre 2025** : Les prix sont globalement à la baisse, impactant positivement la rentabilité des exploitations
- **Janvier à mars 2026** : Les prix sont globalement stables avec des incertitudes liées à la guerre en Iran
- **Avril à juin 2026** : Les prix restent globalement stables contrairement à ce qui était attendu.

FILIÈRE LAITIÈRE

- **Juillet à décembre 2025** : les prix en Bio restent stables alors que les prix en conventionnel diminuent. Il y a de la demande en lait certifié Naturland. Un creux de production est observé en septembre avec une reprise en oct -nov.
- **Janvier à mars 2026** : La production est en hausse, les volumes collectés sont conséquents. Les prix Bio restent stables alors que les prix conventionnels diminuent encore.
- **Avril à juin 2026** : La production reste fort importante avec une offre un peu supérieure à la demande, les prix baissent légèrement.

FILIÈRE BOVINE

- **Juillet à décembre 2025** : les prix sont très bons. Le marché est à la recherche de bovins bio. Il y a des difficultés de mise en conformité pour respecter l'obligation d'accès à l'extérieur en Bio.
- **Janvier à mars 2026** : Les prix sont toujours très bons, mais les premiers signes d'une demande qui faiblit apparaissent.
- **Avril à juin 2026** : Les prix toujours bons mais légèrement en baisse. L'offre et la demande semblent se rééquilibrer.

FILIÈRE OVINE ET CAPRINE

- **Juillet 2025 à juin 2026** : La demande est en baisse en ovine en septembre 2025 puis en hausse en novembre-décembre et pour les fêtes religieuses puis à nouveau en baisse. Les prix sont stables (+/- 10€/kg carcasse). Il y a de la demande en lait de brebis bio début 2026.

FILIÈRE PORCINE

- **Juillet 2025 à juin 2026** : La demande est supérieure à l'offre pour toute cette période. Il y a de la place pour 1 ou 2 producteurs soit 1500 porcs / an. La rentabilité est plus difficile à atteindre et plus variable qu'en conventionnel. Un surplus de porcs bio en France est observé au 1er semestre 2026.

FILIÈRE AVICOLE

- **Juillet à décembre 2025** : Les ventes ont été en baisse pendant les vacances et en septembre puis la demande a repris pour dépasser l'offre en poulets de chair Bio. Il y a une forte demande en œufs bio. Le prix des aliments est en baisse. De nouveaux poulaillers voient le jour. Il manque de poulettes futures pondeuses Bio.
- **Janvier à mars 2026** : La demande dépasse l'offre. Il y a besoin de 5-10 poulaillers en plus. Le label BCC ne prend pas et ne pourra donc pas concurrencer le Bio. Le prix des œufs est élevé (22-24 cents). La demande en œufs et poulet est forte. Il y a des problèmes pour le respect de la règle de densité maximale en poulet de chair bio.
- **Avril à juin 2026** : De nouveaux producteurs de volailles rejoignent la filière, le prix de reprise et de vente des poulets est revu à la hausse. Certaines incertitudes liées à la guerre en Iran sont présentes concernant l'approvisionnement en protéines pour l'alimentation des volailles. Le confinement AFSCA est levé. Une révision du règlement bio européen est en cours avec des perspectives de simplification accueillies favorablement par le secteur. Le prix des œufs reste bon et se maintiendra probablement encore une bonne année, le temps que de nouveaux éleveurs arrivent.



LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR LAITIER DE JUILLET 2025 À MAI 2026 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

PRODUCTION LAITIÈRE

- La production laitière belge a été fortement affectée au début de l'année 2025 par les conséquences de la FCO apparue en 2024. En juillet 2025, la collecte belge restait inférieure de 4 % à celle de juillet 2024, avec une baisse plus marquée en Wallonie (-6,8 %) qu'en Flandre (-3,2 %).
- Dès août 2025, la production belge repart toutefois à la hausse (+3,6 %), retrouvant progressivement les niveaux observés avant la crise sanitaire. Cette reprise se confirme en septembre 2025, avec une hausse de +6,5 % de la collecte belge par rapport à septembre 2024. La dynamique positive s'accroît ensuite en novembre 2025, avec une hausse de +10 % de la production belge par rapport à novembre 2024 et des volumes supérieurs à ceux de 2023. La Wallonie enregistre alors une progression particulièrement importante (+17 %), tandis que la Flandre affiche une hausse plus modérée (+7,4 %). Cette tendance se poursuit en décembre 2025, permettant à la production annuelle de dépasser légèrement celle de 2024 (+0,5 %).
- Le 1er trimestre 2026 confirme la sortie de la crise liée à la FCO et le retour à une dynamique de croissance de la production laitière belge. La Wallonie bénéficie d'un rebond plus important (+15,9% de production par rapport au 1er trimestre 2025) que la Flandre (+7,2%).
- L'augmentation de la production mondiale est également caractéristique de cette période. Elle a atteint son pic (+4,9%/2024) en décembre 2025. Cette conjoncture d'offre abondante et de demande plutôt stable a un impact significatif sur le prix du lait au producteur.

+15,9 %

Rebond wallon au 1^{er} trimestre 2026

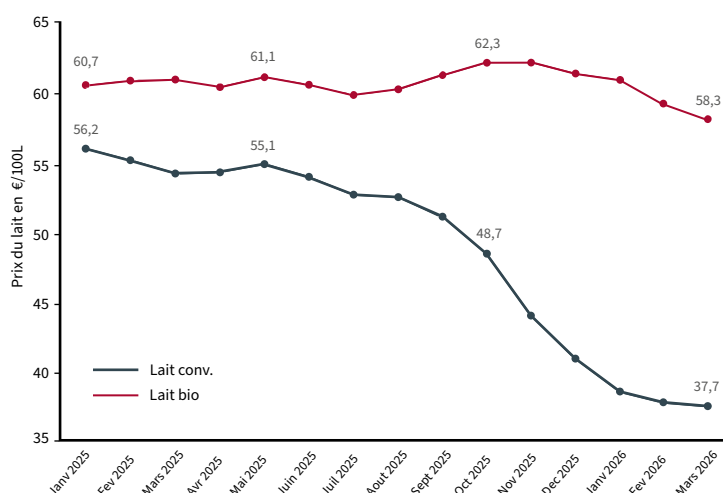
Production par rapport au 1^{er} trimestre 2025.

-30 %

Écart début 2026

Le prix du lait conventionnel présente des diminutions de l'ordre de 30 % par rapport à l'année précédente.

Prix du lait aux producteurs laitiers belges (Source : CBL)



PRIX DU LAIT

- Entre juillet 2025 et mars 2026, le prix du lait conventionnel payé aux producteurs belges a connu une baisse continue et marquée. Début 2026, les écarts par rapport au prix de l'année précédent deviennent particulièrement importants, avec des diminutions de l'ordre de 30 %.
- En avril 2026, le prix du lait a enfin amorcé une légère hausse de 5% par rapport au mois de mars 2026.
- Le prix du lait bio est resté relativement stable durant cette période avec une tendance baissière les deux derniers mois.



REVENU DES ÉLEVEURS

- Le revenu du travail des producteurs laitiers wallons s'est fortement dégradé en parallèle avec la baisse du prix du lait. Pour les 12 derniers mois (avril 2025 à mars 2026), le revenu du travail a été de 14,3 €/100 L de lait. En mars 2026, il a atteint 5 €/100L de lait produit.

14,3 €
Revenu du travail

Pour les 12 derniers mois, d'avril 2025 à mars 2026, par 100 L de lait.

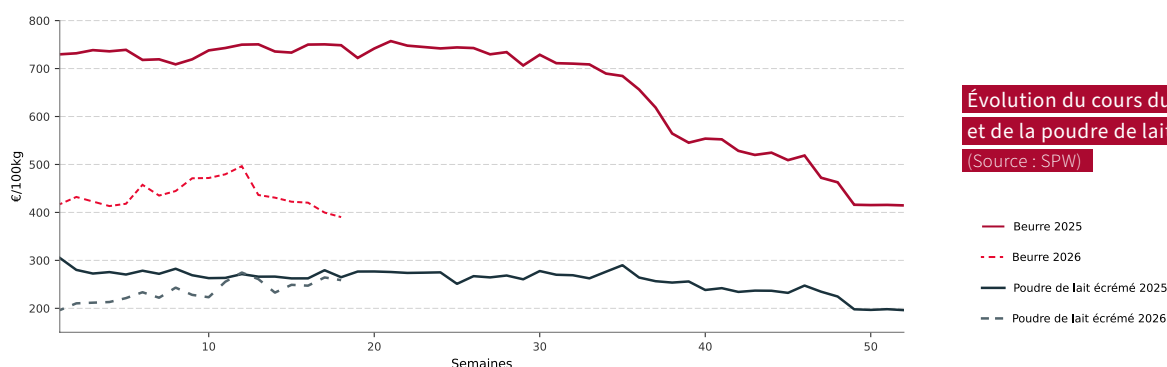
5 €
En mars 2026

Revenu du travail par 100 L de lait produit

TAXES DOUANIÈRES ET SITUATION GÉOPOLITIQUE

- Taxes additionnelles imposées par les États-Unis sur certains produits laitiers :** ces taxes risquent de réduire les débouchés à l'exportation de ces produits. En 2025, les États-Unis sont la 8^{ème} destination des produits laitiers belges.
- Taxes additionnelles chinoises sur les produits laitiers :** en février 2026, les autorités chinoises ont confirmé des taxes additionnelles comprises entre 7,4 % et 11,7 %, applicables pendant cinq ans. Ces taxes viennent s'ajouter à la taxe de base de 15%. Les exportations de crème belge vers la Chine représentent un enjeu économique significatif, avec environ 40 millions d'euros et 12 % des exportations européennes de crème vers ce marché. En Wallonie, l'impact direct apparaît plus limité. Les exportations de lait et de crème vers la Chine représentent moins de 1 % des exportations régionales et les exportations de fromage sont inexistantes.
- Impacts du conflit au Moyen-Orient sur les exportations belges :** bien que l'Arabie saoudite et les Émirats Arabes Unis sont des marchés importants, les exportations belges de produits laitiers vers le Moyen-Orient représentent 0,3 % de la valeur des exportations belges de produits laitiers et 3% de la valeur des exportations wallonnes.
- Impacts sur les coûts de production** (énergie, carburants, intrants agricoles). Malgré les craintes exprimées en début de conflit par les producteurs laitiers, l'impact réel de la fermeture du détroit d'Ormuz reste encore incertain et dépendra surtout de la durée de la crise.

FABRICATION ET EXPORTATION DE PRODUITS LAITIERS



- En septembre 2025, la plus grande disponibilité en matière première aux USA et en Nouvelle-Zélande et la reprise des fabrications de beurre en Europe ont entraîné une forte baisse du cours du beurre au niveau mondial. Par ailleurs, le recul du dollar a favorisé les importations de l'UE à un prix compétitif. En 2026, le cours du beurre est reparti légèrement à la hausse mais reste bas.
- Au niveau wallon, la valeur commerciale cumulée pour l'année des exportations de lait et produits laitiers s'élève à 1.345 millions d'euros. 45,8% de cette valeur est due aux exportations de beurre, essentiellement vers l'UE (70%) et l'Asie (13%).
- En 2025, les exportations de beurre représentent 58% de la valeur des exportations wallonnes de beurre vers le Moyen-Orient.



LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR GRANDES CULTURES DE JUILLET 2025 À JUIN 2026 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

CONDITIONS CLIMATIQUES

- **Juillet à décembre 2025** : les conditions météorologiques ont été globalement favorables pour les travaux agricoles. Les fortes chaleurs de début septembre ont accéléré la maturation des cultures, notamment celle du maïs, permettant des récoltes précoces et de qualité, avec des teneurs en matière sèche satisfaisantes. Les pluies parfois tardives après les semis de colza d'hiver ont favorisé une bonne levée. En octobre, un automne sec et clément a permis des arrachages de betteraves et de chicorée dans d'excellentes conditions, avec peu de terre collée aux racines, facilitant le travail des machines. Les semis de céréales d'hiver (froment, escourgeon) ont également bénéficié de ces bonnes conditions, avec des levées jugées très bonnes. Cependant, des zones localisées (notamment dans l'Ouest de la Wallonie) ont souffert d'un manque d'eau, affectant ponctuellement les rendements en maïs ensilage. Enfin, en novembre, les pluies d'automne n'ont pas perturbé les arrachages de betteraves, qui se sont poursuivis dans de bonnes conditions.
- **Janvier à mai 2026** : L'hiver doux et clément a permis un bon développement des céréales, parfois même trop avancé, soulevant des craintes de verse ou de baisse de qualité si les apports en azote étaient mal calibrés. Les premières applications d'engrais ont d'ailleurs été observées dès début mars, une pratique précoce rendue possible par des températures élevées et un sol bien ressuyé. Cependant, ce même hiver doux a favorisé la survie des pucerons et des maladies fongiques, nécessitant une vigilance accrue. En avril, les pluies ont favorisé la croissance des céréales et des protéagineux, mais ont aussi pu stimuler le développement de maladies (comme l'antracnose ou le botrytis). Les semis de betteraves ont pu être réalisés dans de bonnes conditions entre mars et avril, avec une pause due à des conditions moins favorables, avant de reprendre en force mi-avril. Enfin, les semis de maïs ont débuté dans des conditions idéales à partir de mi-avril, bien que des températures nocturnes fraîches aient temporairement ralenti la croissance.
- **Fin mai et début juin 2026** : Le début du mois de mai a été marqué par des pluies bénéfiques pour les céréales, les protéagineux et les betteraves, favorisant leur croissance. Cependant, ces pluies ont aussi ralenti les pucerons (vecteurs de la jaunisse de la betterave et de la JNO sur les

orges), mais leur retour avec les beaux jours à partir du 22 mai ont fait craindre une recrudescence des infestations. En ce début juin, la situation reste hétérogène selon les parcelles observées. Les températures plus chaudes ont permis un développement rapide des betteraves, tandis que les semis de maïs, quasi achevés, ont profité de l'humidité des sols et des températures diurnes favorables. Les ravageurs (corneilles, sangliers) restent une préoccupation majeure, notamment pour le maïs.

POINTS GÉNÉRAUX

- **Céréales** : En septembre 2025, les moissons ont rassuré les producteurs grâce à des récoltes à la fois quantitativement et qualitativement satisfaisantes, mais les prix historiquement bas (189,25 €/T) et les coûts de production élevés ont poussé les agriculteurs à pratiquer de la rétention. En novembre, les craintes des producteurs augmentent avec l'annonce de réductions de surfaces contractées pour 2026 dans d'autres filières, risquant d'aggraver la surproduction et la pression sur les prix. En décembre 2025 et janvier 2026, l'accord du Mercosur et l'entrée en vigueur du CBAM sur les engrais azotés inquiètent, tandis que les prix restent bas (157,5 €/T en janvier). En mars 2026, la guerre au Moyen-Orient fait exploser les coûts des intrants (engrais, carburant), sans que les prix des céréales ne suivent. Enfin, en mai 2026, les projections de l'USDA et du CIC annoncent une baisse de la production mondiale de blé, laissant espérer une hausse des prix.
- **Betteraves** : En septembre 2025, la campagne betteravière démarre avec des rendements racines remarquables (90 T/ha) et une richesse en sucre élevée (19-20°), mais le prix du sucre reste défavorable, impactant la rémunération des producteurs. En novembre, la Raffinerie Tirlémontoise annonce une réduction de 25 % des surfaces contractées pour 2026, forçant les producteurs à revoir leurs rotations. En décembre 2025 et janvier 2026, la saison se termine avec des rendements exceptionnels (100 T/ha en moyenne), mais le prix du sucre s'effondre (27 €/T en 2026 contre 55 €/T il y a 3 ans), et les surfaces continuent de diminuer. En février 2026, un vent d'optimisme souffle après l'annonce de la suspension prochaine du régime de



perfectionnement actif (RPA) pour le sucre. En mai 2026, le RPA est suspendu temporairement, mais les incertitudes sur les prix et les coûts persistent.

- **Chicorée** : En septembre 2025, la pression réduite de la cercosporiose laisse présager un bon rendement moyen en fin de campagne. En novembre, la baisse annoncée des surfaces pour 2026 (30 %) déstabilise le secteur. En décembre 2025 et janvier 2026, les rendements en chicorée sont très bons, et le prix de l'inuline permet une meilleure rémunération que pour la betterave. En février 2026, la filière annonce un retour de la chicorée bio à l'horizon 2027.
- **Colza** : En septembre 2025, les récoltes de colza sont à la hauteur des attentes, avec des rendements supérieurs à la moyenne et une teneur en huile élevée.
- **Maïs** : on observe une progression toujours plus au nord des populations de sangliers qui font des dégâts importants dans les parcelles. En période de semis, les corvidés continuent d'être un défi majeur. Malgré cela, une augmentation des surfaces a été observée. Elle s'explique par une diminution des surfaces sous contrats proposées en betteraves et pommes de terre ainsi que des faibles prix proposés en céréales.

PRIX DES GRANDES CULTURES

- **Blé** : Les prix FEGRAs restent historiquement bas de septembre 2025 à mars 2026 (oscillant entre 157 et 159 €/T), malgré une légère remontée en mars (169 €/T pour le blé). La dernière cotation FEGRAs de la saison s'est chiffrée à 163€/T pour le blé et 174 €/T pour l'escourgeon. Sur les marchés à terme, les prix ont rechuté à l'approche des moissons, la journée du 04/06/2026 s'est clôturée à 201,25 €/T
- **Colza** : de fin octobre 2025 jusqu'au début du mois de janvier 2026, les prix du colza chutent et ne remonteront durablement au-dessus de la barre des 500 €/T qu'à partir de la fin du mois d'avril. La tendance reste haussière avec une journée du 04/06 se clôturant à 523 €/T.
- **Maïs** : Les prix suivent une tendance baissière jusqu'en novembre 2025 (160-190 €/T), puis remontent légèrement à partir de décembre (190-212 €/T en mars 2026). En mai 2026, ils atteignent 209,75 €/T. La journée du 04/06 se clôture à 216,25 €/T.

TARIFS DOUANIERS ET COÛTS DE PRODUCTION

- **Engrais** : Dès décembre 2025, l'entrée en vigueur du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (CBAM) sur les engrais azotés inquiète le secteur, avec une hausse de près de 30 % des prix des intrants azotés. En mars 2026, la guerre au Moyen-Orient aggrave la situation : le blocage du détroit d'Ormuz perturbe l'approvisionnement en engrais (soufre, urée, ammoniac), entraînant une hausse de 25 % des prix des engrais depuis décembre. En avril 2026, les prix des engrais restent très élevés (485 €/T), malgré une baisse temporaire des prix du pétrole et du gaz, en raison des délais de production et des restrictions à l'exportation (Russie, Chine). Les agriculteurs les plus vulnérables, n'ayant pas pu se couvrir avant l'hiver, subissent de plein fouet cette hausse. À long terme, le CBAM pourrait générer une augmentation supplémentaire de 150 à 350 €/T d'ici 2034.C
- La guerre au Moyen-Orient a un impact direct sur les exploitations agricoles en Europe, notamment via :
 - L'explosion des coûts : le prix du GNR (diesel agricole) augmente de 65 %, dépassant même le pic post-invasion de l'Ukraine, tandis que les engrais (dépendants des hydrocarbures) deviennent trop coûteux en comparaison au prix de vente possible des céréales.
 - Les perturbations logistiques : le blocage du détroit d'Ormuz empêche l'approvisionnement en engrais (soufre, urée, ammoniac) depuis le Qatar, l'Arabie Saoudite et Oman, qui produisent près de 50 % du soufre, 30 % de l'urée et 25 % de l'ammoniac mondiaux. L'ONU et le Programme Alimentaire Mondial alertent sur les risques pour la sécurité alimentaire mondiale, une étude de l'INRAE estimant que sans engrais azoté, la production céréalière chuterait de 30 % en moyenne.



HORTICULTURE COMESTIBLE

LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR HORTICULTURE COMESTIBLE DE JUILLET 2025 À MAI 2026 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

MAIN D'ŒUVRE ET ANNULATION DE LA DISPENSE PARTIELLE DE PRECOMPTE

- En fin d'été 2025, la Cour Constitutionnelle a pris la décision d'annuler la dispense partielle de précompte professionnel sur les salaires des saisonniers qui avait été négociée en commission paritaire en 2022 et accordée à partir du 1er juillet 2023. Cette annulation, avec effet rétroactif, a mis de nombreuses exploitations horticoles en péril et a fortement contribué à une chute de moral chez des producteurs déjà fortement sous pression. Ainsi, les exploitations se sont retrouvées confrontées à des demandes de rectification parfois élevées, fragilisant leur viabilité économique et accentuant toujours plus les difficultés liées à la main-d'œuvre dans ces filières. S'en sont suivies de longues négociations aboutissant à la réinstauration de cette mesure à partir de janvier 2026.
- De manière générale, la tension autour de la question de la main d'œuvre aura rythmé toute la saison entre pénurie de travailleurs, manque de qualifications, qualité médiocre du travail et baisse du rendement horaire, tensions autour de l'annulation de la dispense partielle et dénonciations de contrôles particulièrement nombreux et musclés dans les exploitations. De nombreux producteurs se disent prêts à arrêter leur exploitation et refusent que leurs enfants reprennent dans de telles conditions.

POMMES ET POIRES

- La récolte de poires de 2025 aura atteint de bons niveaux. Grâce à l'export les prix se sont maintenus à des niveaux corrects toute la saison.
- La récolte 2025 de pommes aura été nettement supérieure à celle de l'année précédente (+8% à l'échelle de l'Europe tout en restant légèrement inférieure à celle de 2023) avec 11.3 millions de tonnes produites en Europe. Une telle abondance à l'échelle européenne a mené sans surprise à un effondrement des prix avec une offre surpassant largement la demande. Au 1er avril 2026 les stocks européens étaient supérieurs de 22% à ceux de la même période en 2025 avec des prix 12% plus bas.
- Lors du congrès annuel des producteurs de pommes et poires une demande de cadre européen harmonisé a été formulée : simplification administrative, règles communes pour les PPP, soutien à la compétitivité et reconnaissance

stratégique du secteur. En effet, les incertitudes quant aux nouvelles normes de production (autorisation de PPP, règles d'usage et restrictions en lien avec les pulvérisateurs...) et concurrence avec des pays européens qui partagent le marché mais pas les règles de production inquiètent fortement les producteurs.

- Concernant la récolte 2026, les premières estimations envisagent une production de 9 millions de tonnes de pommes pour l'Europe. En Belgique, presque aucun dégât de gel n'aura été constaté malgré un débourrement particulièrement précoce dû aux douces températures du mois de mars.

VIGNES

- La saison 2025 aura été excellente et a mené à de magnifiques vendanges, tant en qualité qu'en quantité.
- Les vignes wallonnes ont débourré et on ne déplore pas de dégâts de gel. On peut maintenant estimer être hors de la période à risque.
- Les stocks de vins wallons effervescents sont encore bien remplis et s'écoulent de moins en moins facilement. On peut émettre l'hypothèse que le prix important, dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat, freine les consommateurs qui peuvent trouver des vins étrangers de qualité équivalente pour un prix inférieur. La production belge couvre aujourd'hui 1.5% de la consommation.
- Aujourd'hui, beaucoup de domaines wallons se trouvent dans une position relativement inconfortable du fait de leur taille : trop gros pour écouler leurs produits exclusivement en vente directe et trop petits pour entrer dans la gamme des prix des GMS.
- De manière générale, on observe une diminution de la consommation de vin avec une consommation mondiale au plus bas depuis 1957. La Belgique n'est pas exempte de cette tendance.

FRAISES ET PETITS FRUITS

- La saison 2026 a démarré tôt grâce aux températures très douces du mois de mars. La majorité des producteurs ont commencé les cueillettes à la mi-avril. Les fortes chaleurs de la fin du mois de mai ont généré des tensions sur le



marché avec un pic de production et des fruits fragilisés par les températures en hausse.

- A ces difficultés climatiques s'ajoutaient des tensions avec le système de promotion en GMS qui, d'une part casse les prix, et d'autre part « bloque » des débouchés aux producteurs wallons. En effet, un magasin qui prend habituellement des fruits wallons se retrouve, en période de promotion, dans l'obligation de proposer les fruits de la centrale à ses clients qui se détournent alors rapidement des fruits locaux plus onéreux. Cela peut entraîner un important manque à gagner pour le producteur qui se retrouve, en période de surproduction, avec un de ses principaux débouchés indisponible.
- Plusieurs communications ont été réalisées via les réseaux sociaux Prix Juste Producteur et Fraises de Wallonie afin de souligner la différence de qualité gustative et d'impact économique local entre des fraises en promotion en GMS et des fraises achetées au prix juste en circuit-court.
- Les violents orages des 29 et 31 mai auront ravagé certaines exploitations, terminant la saison prématurément pour certains producteurs dont les parcelles se sont retrouvées complètement sous eau.

LEGUMES

- Durant l'été 2025 l'alternance de longues périodes de sécheresse et de longues périodes de pluie entraîne des complications de la gestion du stress hydrique, et une prolifération de ravageurs (altises, maladies en tunnel). A cela s'ajoute d'importants dégâts de corvidés.
- Les vacances scolaires modifiées entraînent par ailleurs une baisse de fréquentation en magasins de producteurs et une consommation réduite de tomates qui sont pourtant un légume phare. Le schéma habituel de commercialisation est fortement perturbé.
- Les rendements sont importants en tomates, courges, oignons et choux, mais la surabondance entraîne une baisse des prix. On note par ailleurs que les oignons ne sont qu'à 30% d'origine belge dans les supermarchés, toutes enseignes confondues ! Les prix s'effondrent après les périodes de récolte pour la plupart des spéculations. Les choux se vendent en Criée à 0.20€/kg ce qui ne couvre même pas le coût de la récolte. Les prix ne sont pas remontés début 2026.

- Pour la saison 2026 les plantations ont commencé tôt grâce à la douceur du mois de mars. La croissance des plants allait bon train jusqu'aux orages du dernier weekend de mai. Ceux-ci ont provoqué de fortes inondations dans plusieurs communes et ravagés de nombreuses fermes qui ont vu leurs tunnels, parcelles, plants et même magasins envahis par l'eau et la boue. C'est un nouveau coup dur pour un secteur déjà fortement sous pression.
- Sur une note plus positive, la filière asperges se développe bien avec une marque « Asperges de Wallonie » de plus en plus reconnue. La traditionnelle journée de lancement de la saison s'est bien déroulée avec un intérêt médiatique marqué. Le défi sera maintenant de développer parallèlement l'offre et la demande afin de garder le pouvoir rémunérateur de cette culture.

+22 %

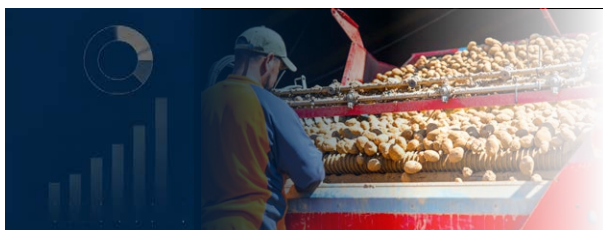
Stocks européens de pommes au 1^{er} avril 2026

Par rapport à 2025 avec des prix 12% plus bas.

30 %

Oignons d'origine belge en GMS

Le secteur horticole reste fortement fragilisé par les tensions de main-d'oeuvre et la volatilité des débouchés



LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR HORTICULTURE POMMES DE TERRE DE JUILLET 2025 À MAI 2026 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :



La saison de production 2025 aura été quasi idéale avec une météo particulièrement adaptée même si un peu trop sèche. Un contraste fort avec 2023 et 2024 où les rendements avaient été mis en péril par l'humidité, le manque de soleil et le mildiou.

A l'inverse, en 2025, les arrachages commencent dès septembre dans des conditions sèches. Le marché libre est au plus bas depuis février (prix en chute de 30 €/q en février à <1 €/q) et les perspectives de commercialisation sont mornes. Avec les rendements records prévus les producteurs sont inquiets car il n'existe pas de débouchés clairs pour les tonnes qui ne sont pas sous contrat. Les surplus sont progressivement orientés vers la biométhanisation et le bétail. Les conditions sèchent se maintiennent durant l'automne et les pommes de terre souffrent de coups. Les tares dans les usines sont de plus en plus strictes car la demande en frites surgelées belges est en berne.

RÉCAPITULATIF DE LA SITUATION DU MARCHÉ DEPUIS FÉVRIER 2025 :

- Depuis février, le prix de la pomme de terre a chuté de 30 €/q à 0 €/q, en raison de nombreux facteurs conjoints :
 - Les exportations de produits transformés, comme les frites surgelées, sont en baisse depuis 2024 car les pays NEPG (North-Western European Potato Growers) rencontrent une concurrence de plus en plus forte de la Chine et de l'Inde.
 - Les frites européennes sont devenues plus chères que celles produites au Canada ou en Asie, à cause des coûts de production élevés.
 - Les nouvelles taxes américaines et l'instabilité du dollar ont freiné les exportations européennes.
 - Les agriculteurs, séduits par des prix records en 2023-2024, ont continué à investir, surestimant la rentabilité du secteur.
 - Des erreurs dans la transformation ont nui à la qualité des produits 2024, réduisant la demande.
 - La récolte 2025 a atteint des niveaux records, d'une part grâce à des rendements importants et d'autre part du fait d'ensemencements en croissance dans la plupart des pays producteurs.
- Les producteurs européens font donc maintenant face à de nombreux défis :
 - Ils doivent affronter une concurrence mondiale dans un marché de plus en plus ouvert.
 - Les coûts d'énergie, de fret et de logistique désavantagent les producteurs européens face à d'autres pays producteurs.
 - Les contraintes environnementales et sociales (réduction des intrants, eau, carbone...) pèsent davantage en Europe.
 - Le changement climatique impacte fortement la production sur le continent.
 - De nouveaux problèmes agronomiques émergent : maladies, ravageurs, et contraintes réglementaires rendant la production techniquement plus complexe et économiquement plus risquée.
 - Les marges des producteurs sont rognées, alors que les charges augmentent.

Une meilleure coordination dans la filière sera nécessaire pour affronter ces défis.

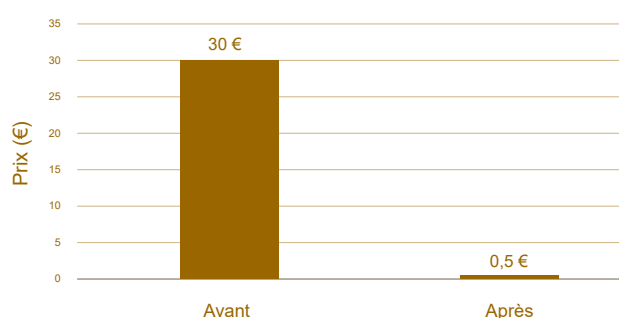
BILAN DE LA SAISON 2025 :

- Plus de 5 millions de tonnes de pommes de terre ont été produites en Belgique en 2025 soit 25% de plus que la moyenne quinquennale.
- Au 1er avril les hangars wallons contiennent encore plus de 200 000 tonnes de pommes de terre sans débouchés clairs. La biométhanisation et l'alimentation du bétail sont des débouchés saturés. Des dons sont aussi effectués auprès des associations. Les banques alimentaires de toute la Belgique sont approvisionnées par Colruyt qui fournit les pommes de terre excédentaires de ses fournisseurs habituels dans des sacs de 5 et 10 kg. Une plateforme de mise en relation entre producteurs et associations est également rendue disponible pour soutenir les publics précarisés. Les volumes dégagés par les dons représentent toutefois une goutte d'eau dans les centaines de milliers de tonnes de surplus.

PERSPECTIVES POUR 2026 :

- Les usines diminuent les contrats de 30% en volume et de 20% en prix. Les contrats se limitent à 30T/ha ce qui est inférieur au rendement moyen. Cela entraînera donc automatiquement plus de volumes sur le marché du libre.
- La FIWAP et les structures d'encadrement enjoignent les producteurs à collectivement diminuer les surfaces emblavées en 2026. Les décisions à prendre seront complexes car la pomme de terre était une des dernières cultures rentables dans une rotation. En parallèle les usines poussent les agriculteurs à accepter une quantité de plants supérieure à leurs besoins.
- La demande internationale en produits transformés continue à grandir mais de nombreux pays habituellement importateurs cherchent aujourd'hui à couvrir leurs propres besoins ce qui réduit le volume global des échanges sur les marchés internationaux. La Belgique doit faire face à cette nouvelle concurrence et réinventer son modèle de fonctionnement.

Marché libre de la pomme de terre



30 €/q -> 0 €/q

Chute du prix du marché libre

>200 000 T

Stocks wallons sans débouchés clairs
au 1er avril 2026

-20 %

au niveau des prix des contrats en 2026

-30 %

de volumes contractés



HORTICULTURE ORNEMENTALE

LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR HORTICULTURE ORNEMENTALE DE JUILLET 2025 À JUIN 2026 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

CONDITIONS CLIMATIQUES ET IMPACT SUR LES CULTURES

- **Juillet à septembre 2025** : Les conditions de cultures ont été favorables tant en pépinières qu'en chrysanthèmes. Il n'y a pas eu trop de soucis de maladies ce qui change par rapport à 2024 où l'été avait été pluvieux et avait affecté lourdement les cultures. Les producteurs pourront proposer à leurs clients des plantes saines et de bonne qualité. Les arbres ont bien poussé en pépinière et cela permet de rattraper en partie le retard de croissance pris l'année passée avec la météo pluvieuse. Les producteurs sont actuellement satisfaits de l'état de leurs arbres en pépinière. En sapins de Noël, les producteurs doivent gérer les conséquences du gel tardif du 23 mai 2025.
- **Novembre 2025** : En pépinière de pleine terre, les producteurs sont actuellement confrontés à des difficultés d'arrachage pour les plantes mottes. Les sols sont trop secs en profondeur pour passer la lame et pouvoir 'soulever' les plantes. En sapins de Noël, La météo a été favorable et a permis d'effectuer dans de bonnes conditions toutes les opérations de coupe et de conditionnement.
- **Janvier à mars 2026** : En culture sous serres, les coûts pour le chauffage ont été limités grâce à un hiver plutôt doux. En sapins de Noël, les producteurs ont eu un gros surcroît de travail pour retailler les sapins touchés par le gel de mai 2025 et qui sont restés invendus.
- **Avril à juin 2026** : Malgré un début de printemps chaud et un redémarrage précoce de la végétation, on n'a pas eu d'épisodes de gel tardif comme en 2025. Les conditions de cultures ont été généralement favorables avec une bonne croissance des plantes.

COMMERCIALISATION ET MARCHÉ

- **Juillet à septembre 2025** : Pour la vente des plantes d'automne, les ventes sont moroses, notamment en jardinerie, en raison de la météo défavorable. On observe d'année en année que la météo joue un grand rôle dans la décision de planter ou pas en automne. Il faut avoir des week-ends secs et plutôt ensoleillés pour que les ventes décollent auprès du grand public.
- **Novembre 2025** : La saison de vente des chrysanthèmes a été positive. La demande globale diminue mais la production s'adapte. Les quantités mises sur le marché diminuent et les stocks ont pu être écoulés. La Semaine de l'Arbre génère une forte demande de la part des communes pour des distributions de plants, mais les ventes aux particuliers restent moroses. En pépinières forestières, la demande de jeunes plants d'épicéas, atone depuis plusieurs années, a connu une forte reprise cet automne avec une hausse des prix des plants.
- **Janvier à mars 2026** : Les ventes ont été très faibles en janvier et février mais la situation s'est bien améliorée à partir de la fin-février avec le retour des beaux jours. La demande a été soutenue pour les plantes ornementales, notamment les bisannuelles (primevères, pensées) et les plantes en pots. Les lieux de vente ont vu une reprise de la fréquentation grâce aux températures plus clémentes. En pépinière, on observe un ralentissement de la vente d'arbres fruitiers en racines nues.
- **Avril à juin 2026** : Les ventes de plantes annuelles et de plants potagers ont démarré très tôt et ont continué sur une bonne dynamique malgré des coups d'arrêt liés à la météo. Les acteurs du secteur craignaient une baisse de la demande de plantes avec la guerre au Moyen-Orient mais au final les ventes ont été globalement favorables. L'absence de gelées durant les Saintes Glaces a favorisé les travaux de jardinage.

PÉPINIÈRES ET SERRES

- **Janvier à mars 2026 :** Les pépiniéristes ont bénéficié de sols drainés, facilitant les travaux de plantation et de repiquage. La production sous serres a permis d'obtenir des plantes de qualité grâce à des conditions climatiques favorables.
- **Avril à juin 2026 :** Le temps plus sec de fin février - début mars a permis de bien assécher les terres. Les sols drainés permettent d'effectuer les travaux dans les champs dans de bonnes conditions et de préparer les prochains repiquages de manière plus sereine.



SAPINS DE NOËL

- **Novembre à décembre 2025 :** La récolte des sapins de Noël s'est bien déroulée. La catastrophe avec les dégâts de gel du 23 mai 2025 reste toutefois dans les esprits. Avec un nombre élevé de sapins invendables, il a fallu s'adapter. Pour pouvoir tenir leurs engagements, certains (les plus gros producteurs) ont dû acheter des sapins manquants au Danemark. Les plus petits producteurs ont surtout piocher dans les parcelles de sapins prévues pour les années suivantes.



MAIN-D'OEUVRE

- Les producteurs se plaignent de la difficulté à trouver de la main-d'œuvre locale. Il est aussi de plus en plus difficile de trouver des saisonniers européens. Ils doivent souvent se tourner vers des travailleurs non européens, mais les démarches administratives sont complexes. Les producteurs continuent de rencontrer des difficultés pour recruter du personnel, ce qui impacte leur rentabilité et freine le développement de leurs activités.
- Les entreprises de parcs et jardins ont continué de signaler des difficultés à recruter de la main-d'œuvre, un problème récurrent dans le secteur.





LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR OVIN CAPRIN DE JUILLET 2025 À JUIN 2026 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

53 603

brebis détenues par des professionnelles en 2025

56 670

brebis détenues par des professionnelles avant la crise FCO

10 À 11 €/KG

prix carcasse en filières locales début 2026

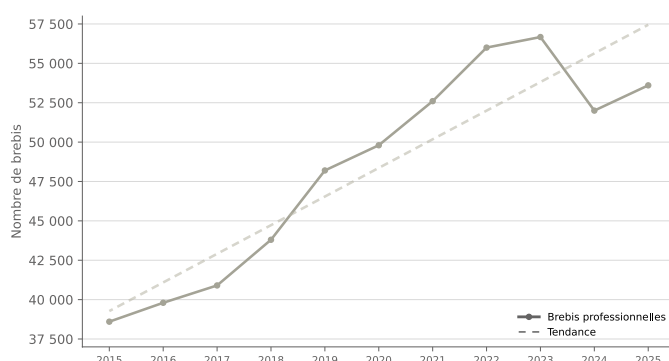
SITUATION SANITAIRE ET VACCINATION CONTRE LA FIÈVRE CATARRHALE OVINE (FCO)

- **Juillet à octobre 2025** : Les éleveurs surveillent leurs troupeaux afin d'éviter une nouvelle vague de FCO durant l'été. La campagne de vaccination obligatoire a bien fonctionné. Les troupeaux sont protégés contre les conséquences de la maladie.
- **Janvier à mars 2026** : Les éleveurs préparent les mises bas et la nouvelle campagne de vaccination. La disponibilité des produits de protection reste faible et provoque une certaine anxiété chez les éleveurs souhaitant vacciner en hiver.
- **Avril à juin 2026** : Nouvelle campagne de pâturage. La succession de périodes chaudes et de périodes pluvieuses provoque de fortes infestations d'hémonchoses chez les brebis.

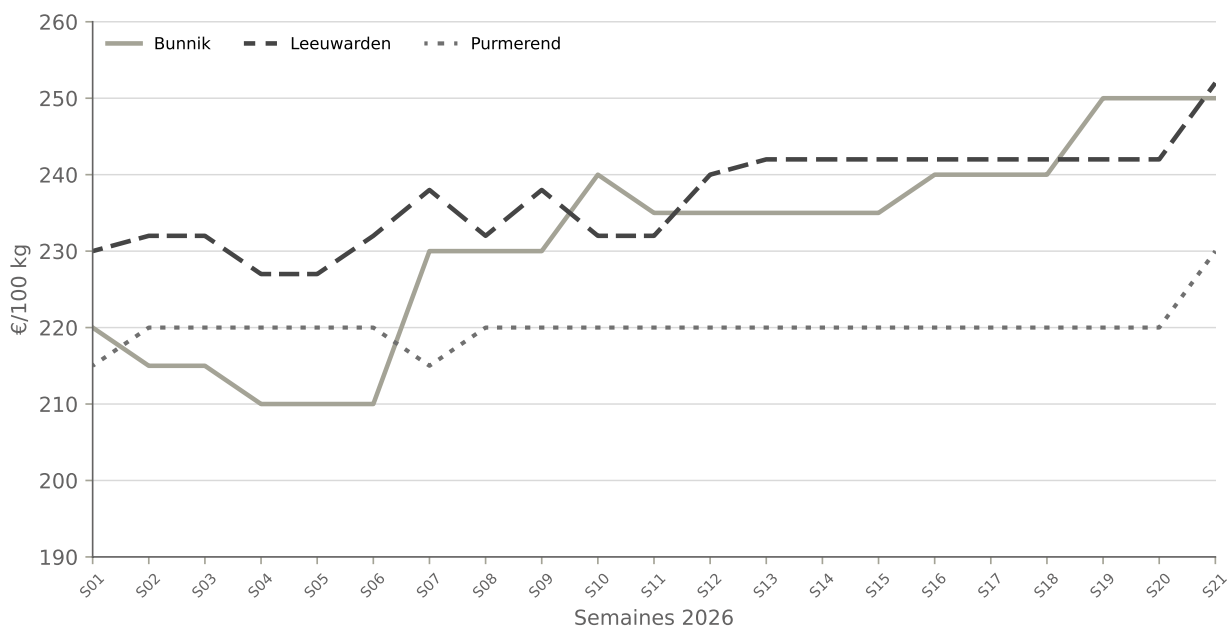
RECAPITALISATION DES CHEPTELS

- **De juillet à décembre 2025** : les troupeaux ont terminés leur recapitalisation. Mais une année de reproduction aussi perturbée que l'année précédente n'a pas permis de reconstituer tous les troupeaux. L'épisode de FCO de l'automne 2024 a aussi découragé certains jeunes éleveurs juste installés.
- Le cheptel de brebis détenues par des professionnels en 2025 (53 603) n'a pas retrouvé son niveau d'avant la FCO (56 670).
- Les filières locales, disposant de moins d'agneaux en 2025, ont également limité leur recapitalisation afin de ne pas perdre de marchés à court terme et de continuer à servir leurs clients. Le premier semestre 2026 permet de recapitaliser les dernières brebis manquantes à la suite de la FCO.

Total des brebis détenues par des éleveurs professionnels



Prix hebdomadaires des agneaux > 25 kg aux Pays-Bas



PRIX ET MARCHÉ DE LA VIANDE OVINE

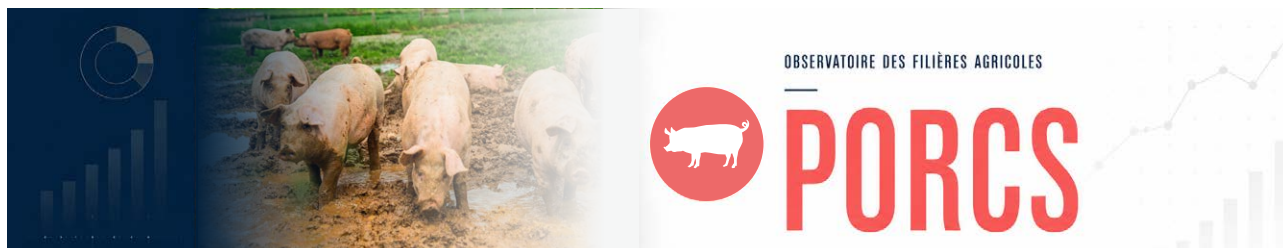
- **Juillet à décembre 2025** : Les prix des agneaux importés d'Europe sont faibles, avec une forte concurrence des agneaux provenant de pays hors Europe. Les prix aux producteurs baissent ou stagnent dans les filières GMS et de proximité (conventionnel : 8,5 €/kg carcasse ; bio : 9,7 €/kg carcasse). Les filières organisées garantissent une certaine stabilité, tandis que les filières marchandes sont plus volatiles. Les filières organisées éprouvent des difficultés d'écoulement, avec des arrivages massifs d'agneaux suite à la FCO de 2024. Certaines filières connaissent des délais de chargement importants, pouvant atteindre deux à trois mois de retard.
- **Janvier à mars 2026** : Les prix de la viande ovine sont élevés, atteignant 10 à 11 €/kg carcasse pour les filières locales et 4,5 à 6 €/kg vif pour les filières marchandes. La spéculation autour des fêtes religieuses maintient les prix à un niveau élevé, tandis que la consommation locale est soutenue par les prix élevés observés dans les autres filières de viandes de ruminants.
- **Avril à juin 2026** : Les fortes ventes liées aux fêtes religieuses d'avril à fin mai accentuent la pression sur les marchés. Une baisse des prix est attendue pour l'été, avec un transfert de la consommation vers des viandes moins chères.
- En 2026, la qualité de finition des agneaux diminue, les éleveurs préférant valoriser des animaux partiellement finis compte tenu des prix élevés. L'installation de nouvelles exploitations devrait reprendre en 2026 après une année et demie de perturbations liées à l'épisode intense de FCO.

INCERTITUDES SUR L'ABATTAGE

- La reprise de l'abattoir d'Ath par une coopérative de producteurs et les incertitudes entourant cette reprise n'ont eu qu'un impact limité sur les volumes de petits ruminants. Ceux-ci sont en baisse de seulement 2,9 %, avec un léger transfert des volumes ovins vers les volumes caprins.
- Fêtes de Pâques et consommation courante : de plus en plus d'éleveurs s'orientent vers l'exportation de leurs animaux pour l'abattage, par manque de solutions d'abattage dans leur région ou de solutions économiquement compétitives.

FILIÈRE CAPRINE – PRODUCTION LAITIÈRE

- **Octobre 2025 à janvier 2026** : Les filières caprines liveuses ont connu des hausses de prix, parfois appliquées rétroactivement sur l'année 2025, afin d'encourager les éleveurs à augmenter leur production. La FCO de 2024 ayant eu un impact négatif sur la reproduction des animaux et, par conséquent, sur leurs capacités laitières, les industries ont manqué de lait durant la fin de l'année 2025 et le début de l'année 2026.
- **Avril à juin 2026** : Le pic de lactation est en cours, générant parfois des goulots d'étranglement chez les producteurs-transformateurs. Les prix du lait restent peu dynamiques et la filière caprine cherche à s'organiser afin de mieux valoriser ses produits laitiers.



LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR PORC DE JUILLET 2025 À JUIN 2026 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

PRIX ET MARCHÉ DU PORC GRAS ET DES PORCELETS

- **Juillet à septembre 2025 :** Après les niveaux élevés observés au printemps 2025, le marché porcin européen entame progressivement une phase de ralentissement. Les prix du porc gras restent relativement corrects grâce à la saison estivale et à la consommation liée aux grillades, mais les premiers signes de tension apparaissent sur le marché des porcelets. Les exportations européennes demeurent limitées par la faiblesse de la demande asiatique, tandis que les opérateurs surveillent avec inquiétude l'évolution de la situation sanitaire en Espagne.
- **Octobre à décembre 2025 :** Le marché se dégrade progressivement sous l'effet conjugué du ralentissement de la consommation européenne et des difficultés rencontrées par l'Espagne suite aux foyers de Peste Porcine Africaine (PPA). Les restrictions commerciales pesant sur une partie des exportations espagnoles provoquent un report des volumes sur le marché européen et accentuent la concurrence entre pays producteurs. Les prix des porcelets et des porcs gras s'orientent à la baisse. Les engraisseurs voient leurs marges se réduire tandis que les abattoirs rencontrent davantage de difficultés à valoriser certaines pièces destinées à l'exportation.
- **Janvier à mars 2026 :** Les marchés montrent quelques signes de stabilisation après les corrections observées durant l'automne. Les prix des porcelets se redressent légèrement mais restent insuffisants pour assurer une rentabilité satisfaisante. Le prix du porc gras se maintient à des niveaux modestes malgré une offre relativement maîtrisée. Les producteurs demeurent prudents en raison du manque de visibilité sur les débouchés internationaux.
- **Avril à juin 2026 :** Contrairement aux attentes habituelles liées à la saison des grillades, le marché européen s'affaiblit à nouveau à partir de la fin avril. En Belgique, le prix du porcelet poursuit sa baisse tout comme le porc gras.
- **Réduction continue du cheptel et du nombre d'exploitations :** La diminution du nombre d'élevages et du cheptel porcin se poursuit en Belgique et dans plusieurs pays européens. Les marges réduites, les contraintes environnementales, les coûts de production élevés et le manque de visibilité économique limitent les investissements et accélèrent la restructuration du secteur.

CONSUMMATION ET DEMANDE

- **Juillet à décembre 2025 :** La consommation européenne reste relativement stable durant l'été grâce au tourisme et à la saison des barbecues. Cependant, cette demande ne permet pas d'absorber totalement les volumes disponibles sur le marché européen. À partir de l'automne, les achats deviennent plus prudents et la dynamique commerciale ralentit dans plusieurs pays du nord de l'Europe.
- **Janvier à mars 2026 :** Les fêtes de fin d'année soutiennent temporairement les ventes de viande porcine mais la consommation reste globalement modérée. Les opérateurs constatent un manque de dynamisme sur le marché de la viande, limitant toute progression significative des prix.
- **Avril à juin 2026 :** Le marché intérieur belge demeure relativement satisfaisant et la belle saison soutient les ventes de viande fraîche. Toutefois, au niveau européen, la demande reste insuffisamment dynamique pour compenser les difficultés observées à l'exportation. Le commerce de la viande manque d'élan et les acheteurs restent prudents.

COÛTS DE PRODUCTION ET ALIMENTATION ANIMALE

- **Juillet à décembre 2025 :** Les coûts de production demeurent élevés malgré une certaine stabilisation des marchés des matières premières. Les dépenses liées à l'énergie, aux bâtiments et à la biosécurité continuent de peser fortement sur les marges des exploitations porcines.
- **Janvier à mars 2026 :** Les producteurs restent confrontés à des coûts de production importants alors que les prix de vente demeurent insuffisants pour dégager une rentabilité confortable. La maîtrise des charges devient un enjeu central pour les élevages.
- **Avril à juin 2026 :** Les prix des aliments repartent à la hausse dans les filières conventionnelles, différenciées et biologiques. Cette augmentation est liée à la progression des prix des matières premières ainsi qu'à la hausse du coût de l'énergie qui affecte à la fois les coûts de fabrication et les coûts de transport. Les hausses observées se situent généralement entre 10 et 20 €/tonne, accentuant encore la pression économique sur les producteurs.

MARCHÉ DIFFÉRENCIÉ ET BIO

- **Juillet à décembre 2025** : Les filières différenciées continuent de bénéficier d'une demande relativement stable grâce à la fidélité de leur clientèle et à une meilleure valorisation des produits. Les productions plein air et fermières résistent mieux aux fluctuations du marché conventionnel.
- **Janvier à mars 2026** : Le marché différencié reste globalement bien orienté. Les productions sous cahier des charges maintiennent des niveaux de valorisation plus favorables que le marché conventionnel. En revanche, les coûts alimentaires continuent de peser sur les marges des producteurs biologiques.
- **Avril à juin 2026** : Le marché différencié est jugé conforme aux attentes et ne présente pas de difficulté particulière. Les professionnels considèrent que la saison estivale devrait soutenir davantage la consommation. Les filières biologiques demeurent toutefois sensibles à la hausse des coûts de production

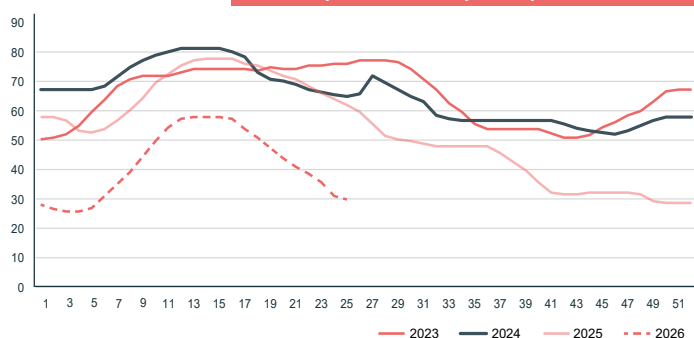
ABATTOIRS ET DÉCOUPE

- **Juillet à décembre 2025** : Les abattoirs poursuivent leurs activités dans un contexte de marché progressivement plus difficile. Les opérateurs rencontrent davantage de difficultés à valoriser certaines pièces destinées à l'exportation, notamment en raison du ralentissement des débouchés internationaux.
- **Janvier à mars 2026** : Les ateliers de découpe restent actifs et continuent de mieux valoriser la viande via la découpe que via la vente de carcasses entières. Les volumes restent relativement stables malgré des marges sous pression.
- **Avril à juin 2026** : Le mois de mai est marqué par plusieurs jours fériés qui réduisent temporairement les capacités d'abattage. Une partie des volumes doit être reportée sur les jours et semaines suivantes. Les opérateurs restent prudents face à un marché européen peu dynamique et à des difficultés persistantes de valorisation de la viande.

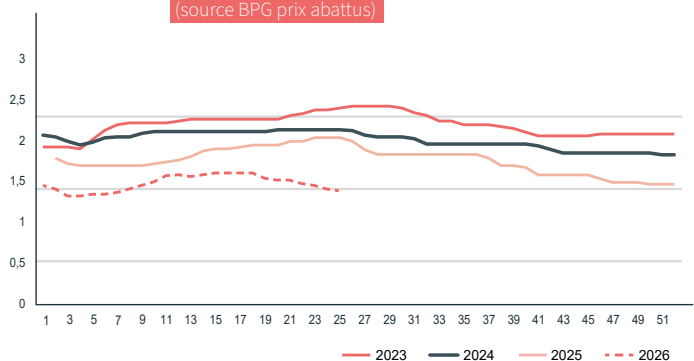
SANITAIRE

- **Juillet à décembre 2025** : La Peste Porcine Africaine constitue l'élément sanitaire majeur de la période. Les cas détectés en Espagne entraînent un renforcement des mesures de surveillance et ont des répercussions importantes sur les échanges commerciaux européens. Les producteurs belges maintiennent une vigilance élevée afin d'éviter toute réintroduction de la maladie.
- **Janvier à mars 2026** : La situation sanitaire reste stable en Belgique. Les professionnels continuent toutefois de suivre attentivement l'évolution de la maladie dans les autres pays européens et les conséquences potentielles sur les marchés.
- **Avril à juin 2026** : De nouveaux cas de sanglier positif à la PPA sont détectés et entraîne une extension des zones réglementées. Les risques sanitaires demeurent néanmoins une préoccupation majeure pour l'ensemble de la filière.

Évolution par semaine du prix du porcelet en euros



Évolution par semaine du prix du porc gras en euros
(source BPG prix abattus)



EXPORTATIONS ET COMMERCE INTERNATIONAL

- **Juillet à décembre 2025** : Les exportations européennes sont fortement influencées par les conséquences de la PPA en Espagne. Les restrictions sanitaires appliquées à certaines zones espagnoles réduisent les possibilités d'exportation vers plusieurs pays tiers et contribuent à une augmentation de l'offre disponible sur le marché européen. Dans le même temps, la Chine poursuit sa stratégie d'autosuffisance en augmentant sa production nationale, ce qui limite ses besoins d'importation.
- **Janvier à mars 2026** : Les échanges internationaux restent relativement stables mais les perspectives de reprise vers la Chine demeurent limitées. Malgré l'assouplissement de certaines tensions commerciales observé à la fin de l'année 2025, les importations chinoises restent faibles en raison de l'augmentation continue de la production locale et d'un cheptel toujours important. Les exportateurs européens peinent à retrouver les débouchés qui soutenaient historiquement le marché.
- **Avril à juin 2026** : La Chine demeure l'un des principaux facteurs d'influence du marché mondial du porc. La hausse des abattages et le maintien d'un important cheptel porcin limitent fortement les besoins d'importation du pays. Cette situation pèse directement sur les marchés européens qui espéraient une reprise plus soutenue des achats chinois au printemps 2026. Parallèlement, le Brésil poursuit son expansion avec des niveaux records de production et d'exportation grâce à des coûts alimentaires compétitifs et à une forte présence sur les marchés asiatiques.



VIANDE BOVINE

LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR VIANDE BOVINE DE JUILLET 2025 À MAI 2026 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

PRIX DES BOVINS

• Taurillons / taureaux viandeux

- AS2 : 1) hausse importante jusqu'en juin 2025 à 9,70 € / kg carcasse. 2) Baisse lente jusqu'au début avril 2026 pour redescendre à 9,0 € / kg carcasse. 3) Baisse plus importante depuis avril 2026 pour arriver en semaine 22 à 8,44 € / kg carcasse.
- AE2 : mêmes tendances que les AS2 avec une amplitude de prix plus faible. Maximum de 8,90 € atteint en juin 2026 pour redescendre depuis à 7,85 en semaine 22.
- AU2 : 1) hausse de 6,85 € à presque 8 € en mars 2026. 2) baisse depuis mars jusqu'à fin mai 2026 pour arriver à 7,20 € en semaine 22.

• Vaches viandeuses

- DS2 et DE2 : 1) Forte hausse jusqu'en mai 2025 pour arriver à environ 9€ / kg carcasse (un peu + pour les S et un peu - pour les E). 2) légère hausse de septembre 2025 à avril 2026 pour atteindre presque 9,50 €. 3) légère baisse depuis avril 2026 pour atteindre en semaine 22 9,37 € pour les DS2 et 9,01 € pour les DE2.

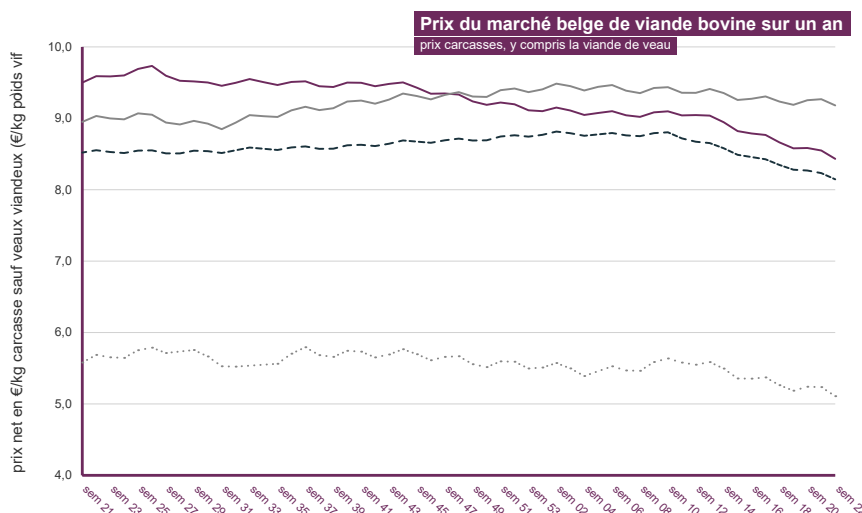
• Vaches laitières DP2 :

- les prix ont augmenté jusqu'en juin 2025 à 5,80 € / kg carcasse.
- Depuis, légère baisse continue pour redescendre à 5,12 € en semaine 22.

• Veaux viandeux : hausse au printemps et durant l'été 2025 puis baisse durant l'automne – hiver.

RENTABILITÉ DES ÉLEVEURS

- L'indicateur de rentabilité des exploitations naisseurs engraisseurs (ration revenus / coûts) est retombé pour avril 2026 à 1,10 après avoir été resté au-dessus 1,13 depuis mai 2025.
- La rentabilité des exploitations spécialisées a logiquement suivi la tendance des prix de vente des bovins gras. Les autres charges étant restées assez stables au cours de l'année 2025.
- Le conflit au MO a augmenté le prix des carburants, ce qui a fait pression sur la rentabilité et commence à se voir sur l'indicateur de coût du SPF économie depuis février 2026.
- Pour les exploitations naisseurs éleveurs, la rentabilité dépend principalement de la vente de bovins maigres. La hausse du prix des bovins maigres avait amené une amélioration de la rentabilité courant 2025. Cependant depuis mars 2026, la baisse du prix des bovins maigres entraîne une diminution de l'indicateur (0.75 en avril 2026).
- Ces baisses de prix et de rentabilité en ferme envoient un mauvais signal dans un contexte de continuité de la baisse du cheptel et devant l'enjeu de renouvellement des générations. Sans une vision sur un prix rémunérateur à moyen et long terme, il sera difficile de casser la courbe de baisse du cheptel et du nombre d'éleveurs.



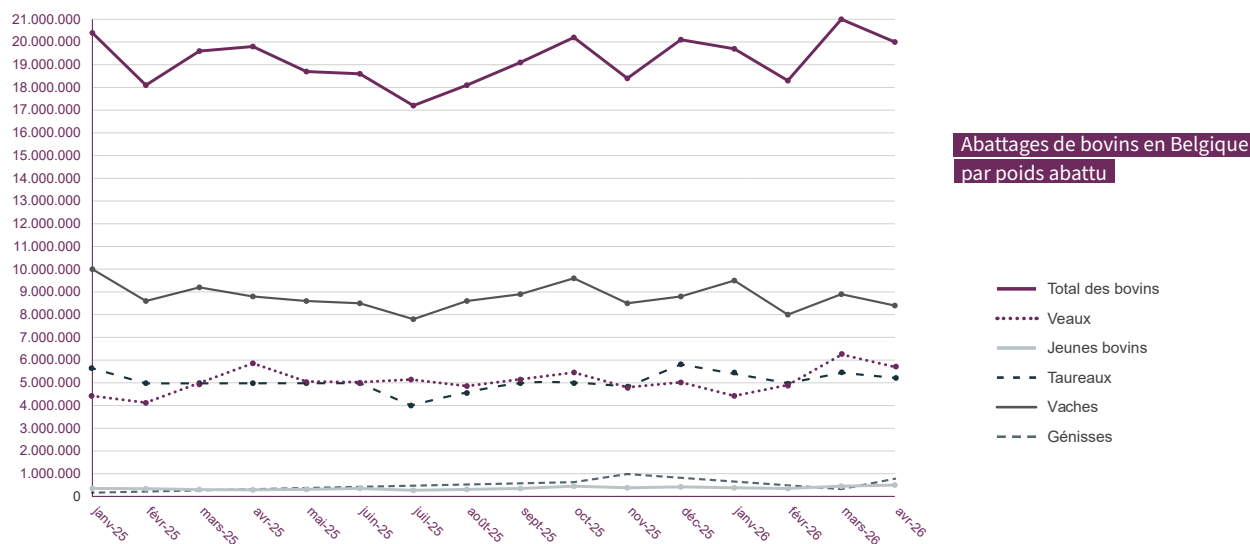
8,44 €/KG

AS2 - fin mai 2026

9,37 €/KG

DS2 - fin mai 2026

- taurillons conformés (AS2)
- vaches allaitantes confirmées (moyenne DS2 et DE2)
- vaches laitières de réforme (DP2)
- - - veaux de boucherie (prix carcasse)



ABATTAGES ET DISPONIBILITÉ DES ANIMAUX

- Les abattages de mâles adultes et de vaches en Belgique en 2025 ont diminué entre 10 et 11 % (selon les catégories et selon que l'on s'intéresse au nombre de têtes ou aux poids abattus). C'est énorme et cela a évidemment joué sur le modèle économique des outils d'abattage qui, pour la plupart, ont vu leurs volumes d'activité diminuer durant l'année.
- Les abattages de bovins dans l'UE sur l'année 2025 ont diminué de 4,1 % par rapport à l'année précédente. En conséquence, les prix carcasses ont augmenté dans tous les Etats-Membres.
- L'ARSIA a présenté les chiffres 2025 du cheptel bovin wallon. Le nombre de bovins a diminué de 2,7 % en Belgique en 2025. En Wallonie, la baisse a été de 3,2 % avec un cheptel qui est passé sous la barre du million de bovins (976 000). Les naissances de bovins en Wallonie ont également diminué de 3,2 % sur l'année 2025 pour atteindre 382 400 naissances. C'est 11 000 de moins qu'en 2024. En Flandre, la baisse a été de 2,5 %.
- Depuis fin 2025, la disponibilité en mâles gras est meilleure ce qui a allégé le marché et entraîné une pression à la baisse des prix. En femelles, l'équilibre reste plus tendu ce qui maintient de prix élevés avec une légère tendance à la hausse observée sur fin 2025 et début 2026.

CONSOMMATION ET PRIX CONSOMMATEURS

- Le contexte économique général depuis la fermeture du détroit d'Ormuz et la hausse importante du prix consommateur (on est monté jusqu'à 16-17 % de hausse

annuelle moyenne courant 2025 avant de voir les prix se stabiliser depuis début 2026, selon Statbel, a pesé sur les achats de viande bovine et a diminué la demande du consommateur. Ce qui a diminué les volumes et les achats en bovins de la plupart des opérateurs entraînant le prix des taurillons à la baisse.

SANITAIRE

- La campagne de vaccination FCO a porté ses fruits et 2025 et la Belgique n'a pas connu d'épidémie pour les bovins. Il reste toutefois une menace pour 2026 pour l'arrivée de nouvelles en Belgique (FCO 4, MHE et DNC) et un enjeu d'assainissement des troupeaux face à l'IBR qui doit maintenir la vigilance des maillons de la chaîne.

EXPORTATIONS ET DEMANDE INTERNATIONALE

- En 2025, la Belgique a importé plus de 75 000 bovins, contre 50 400 en 2024, soit une augmentation de 49 %. Cette progression concerne principalement des animaux en provenance d'Allemagne, de France, de République tchèque et du Danemark (une partie de ces volumes concerne la filière des veaux de boucherie). Les exportations ont été stables (ARSIA). Ces importations ont été poussées par une moindre disponibilité d'animaux en Belgique et par un différentiel de prix rendant l'import attractif pour des canaux ne nécessitant pas d'obligation sur l'origine de la viande.
- Avant l'entrée en vigueur de l'accord le 1er mai 2026, on a déjà constaté un appel d'air du Marché EU pour la viande d'Amérique du Sud en 2025 et début 2026.



LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR AQUACULTURE DE JUILLET 2025 À JUIN 2026 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES D'ÉLEVAGE

- **Juillet à décembre 2025** : Les conditions hydrologiques ont été particulièrement préoccupantes pour les pisciculteurs wallons. Après un été marqué par plusieurs épisodes de chaleur, les températures des eaux ont augmenté rapidement durant les journées ensoleillées, provoquant un stress important pour les salmonidés, notamment les truites. Les faibles niveaux d'eau dans plusieurs cours d'eau ont limité les capacités de renouvellement des bassins et ont compliqué le maintien d'une oxygénation optimale. Les épisodes orageux localisés ont entraîné ponctuellement des variations brutales des débits et ont fragilisé certaines infrastructures piscicoles. Les pisciculteurs ont poursuivi leurs investissements dans des systèmes de gestion de l'eau et d'oxygénation afin d'améliorer la résilience des exploitations face aux aléas climatiques.
- **Janvier à mars 2026** : Les précipitations hivernales ont permis une légère amélioration des débits dans certains bassins versants, mais les niveaux sont restés globalement inférieurs aux normales saisonnières. Les températures relativement basses des eaux ont limité le nourrissage et ont ralenti la croissance des poissons. Les producteurs sont restés particulièrement attentifs aux réserves d'eau disponibles pour les mois suivants et ont poursuivi les adaptations techniques visant à sécuriser les élevages face aux épisodes de sécheresse.
- **Avril à juin 2026** : Le retour des températures plus élevées au printemps a entraîné une hausse rapide des températures de l'eau, particulièrement durant les périodes ensoleillées. Les pisciculteurs ont craint une répétition des difficultés observées lors des années précédentes avec des risques accrus de stress thermique pour les cheptels. Les précipitations printanières ont amélioré temporairement certains débits, mais la situation hydrique est restée fragile dans plusieurs régions piscicoles.

CYCLE D'ÉLEVAGE

- **Juillet à décembre 2025** : Les conditions climatiques ont compliqué le cycle d'élevage des salmonidés. Les températures élevées de l'eau durant l'été ont ralenti la croissance des truites et ont augmenté les risques de mortalité. Les pisciculteurs ont adapté leurs pratiques d'alimentation et de gestion des bassins afin de limiter les impacts sur les cheptels. Certains élevages ont signalé

déjà des retards de croissance qui pourraient affecter la disponibilité des poissons commercialisables pour les mois suivants.

- **Janvier à mars 2026** : Les faibles températures hivernales ont ralenti encore le développement des poissons. Les salmoniculteurs ont poursuivi les ajustements techniques afin de préserver la qualité des cheptels et limiter les pertes. Le retard de croissance accumulé depuis l'été précédent est resté une préoccupation importante pour plusieurs exploitations.
- **Avril à juin 2026** : Les retards de croissance ont persisté dans certains élevages, compliquant la planification des ventes et la disponibilité des truites portions. Les producteurs ont envisagé davantage de solutions alternatives, notamment des ajustements dans les calendriers de production et une diversification des approvisionnements afin de répondre à la demande.

MARCHÉ DE LA TRUITE

- **Juillet à décembre 2025** : Le secteur HORECA a maintenu globalement ses volumes d'achat durant l'été et le début de l'automne grâce à la saison touristique. Les ventes sont restées toutefois variables selon les circuits de commercialisation. Les boutiques du terroir et les ventes directes ont permis de soutenir partiellement les revenus des pisciculteurs. Les producteurs ont poursuivi leurs efforts de diversification commerciale afin de limiter leur dépendance aux grossistes traditionnels.
- **Janvier à mars 2026** : Les ventes ont montré des évolutions contrastées selon les débouchés. Les restaurants et certains distributeurs spécialisés ont maintenu une demande relativement stable pour les produits locaux, tandis que les ventes via certains circuits de détail sont restées plus prudentes. Les pisciculteurs ont continué de développer les circuits courts et les produits transformés afin de sécuriser leurs marges.
- **Avril à juin 2026** : Le retour des congés scolaires et l'amélioration des conditions météorologiques ont soutenu progressivement les ventes auprès de la restauration et des marchés locaux. Les consommateurs ont montré un intérêt croissant pour les produits régionaux et les productions durables. Malgré cette amélioration saisonnière, les exploitations sont restées confrontées à une forte volatilité des débouchés.



SITUATION SANITAIRE

- **Juillet à décembre 2025** : La vigilance sanitaire est restée élevée dans les exploitations piscicoles wallonnes. Les températures élevées et les faibles débits ont augmenté les risques de développement de maladies parasitaires et bactériennes. Les producteurs ont renforcé les mesures de surveillance et de gestion sanitaire afin de limiter les pertes de cheptel. Aucun foyer majeur de maladie à déclaration obligatoire n'a été signalé durant cette période, mais les pisciculteurs sont restés prudents face aux risques sanitaires liés aux conditions climatiques.
- **Janvier à mars 2026** : La situation sanitaire est restée globalement stable durant l'hiver. Les faibles températures ont limité certains risques pathogènes, mais les exploitations ont maintenu un suivi sanitaire renforcé. Les pisciculteurs sont restés attentifs à la qualité de l'eau et aux risques de contamination dans les élevages.
- **Avril à juin 2026** : Avec la hausse progressive des températures de l'eau, les risques sanitaires ont augmenté à nouveau dans les exploitations. Les pisciculteurs ont poursuivi les mesures de prévention et ont maintenu une vigilance importante afin de limiter les impacts des maladies opportunistes sur les cheptels.

EMPOISSONNEMENT DES PARCOURS DE PÊCHE

- **Juillet à décembre 2025** : Les opérations d'empoissonnement sont restées fortement dépendantes des conditions hydrologiques et des disponibilités en poissons. Les fédérations de pêche ont poursuivi leurs programmes malgré les contraintes environnementales et les difficultés de production rencontrées dans certaines piscicultures.
- **Janvier à mars 2026** : Les campagnes d'empoissonnement ont démarré progressivement avec l'appui des fédérations de pêche et des financements disponibles. Les faibles débits ont compliqué toutefois certaines opérations de mise à l'eau et de transport des poissons.
- **Avril à juin 2026** : Les empoissonnements se sont poursuivis avant les périodes les plus critiques d'étiage. Malgré les contraintes climatiques, les opérations ont été globalement maintenues afin de soutenir les activités halieutiques régionales.

OISEAUX PISCIVORES ET CASTORS

- **Juillet à décembre 2025** : Les pisciculteurs ont signalé une pression toujours importante des oiseaux piscivores sur les cheptels. Les cormorans sont restés présents tout au long de l'année et ont provoqué des pertes significatives dans certains élevages. Les hérons et grandes aigrettes ont continué également d'augmenter la pression de prédation sur les bassins. Les dégâts causés par les castors et ragondins sur les berges et les infrastructures hydrauliques sont restés fréquents et ont entraîné des coûts importants pour les exploitations.
- **Janvier à mars 2026** : Les problèmes liés à la prédation ont persisté durant l'hiver. Les pisciculteurs ont continué de signaler des dégâts causés par les oiseaux piscivores ainsi que des obstructions et dégradations liées à l'activité des castors sur plusieurs cours d'eau et étangs.
- **Avril à juin 2026** : La période de reproduction des hérons et autres oiseaux piscivores a intensifié encore la pression sur les élevages piscicoles. Les attaques ont concerné les poissons à différents stades de développement et ont compliqué davantage la gestion des cheptels. Les castors ont poursuivi leurs activités sur les berges et infrastructures hydrauliques, accentuant les difficultés rencontrées par certains producteurs.

CYPRINICULTURE

- **Juillet à décembre 2025** : Les productions de poissons d'étang sont restées fortement influencées par les conditions climatiques et hydrologiques. Certaines reproductions de cyprinidés ont donné des résultats satisfaisants, mais les productions de carnassiers sont restées plus variables selon les exploitations. Les pisciculteurs ont signalé des difficultés liées au manque d'eau et à la prédation importante dans les étangs.
- **Janvier à mars 2026** : Les exploitants ont préparé les étangs pour les reproductions semi-artificielles des cyprinidés. Les faibles niveaux d'eau ont compliqué toutefois le remplissage des étangs et la gestion des installations. Les producteurs sont restés attentifs à l'évolution des conditions météorologiques pour les campagnes de reproduction à venir.
- **Avril à juin 2026** : Les reproductions semi-artificielles ont débuté dans plusieurs exploitations, mais les risques liés à la prédation piscivore sont restés élevés. Les oiseaux piscivores ont affecté particulièrement les étangs de pré-grossissement et de grossissement, limitant les performances de production dans certaines piscicultures.



LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR DES CIRCUITS COURTS DE JUILLET 2025 À MAI 2026 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

LA TRANSFORMATION COMME OUTIL DE RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE

- La baisse du prix du lait observée en 2026 renforce l'intérêt des producteurs pour la transformation à la ferme afin de mieux valoriser leur production. Les demandes d'accompagnement technique et sanitaire sont en hausse.
- Les filières transformées à plus forte valeur ajoutée (fromages, glaces, yaourts, beurre) présentent de bonnes perspectives commerciales. Toutefois, la rentabilité de la transformation des surplus agricoles reste problématique. Les coûts de transformation sont parfois trop élevés pour permettre une valorisation suffisante des excédents de fruits et légumes.
- Certains producteurs renoncent à des investissements en raison du coût du matériel neuf exigé dans certains dispositifs d'aide.

COMMUNICATION ET COMMERCIALISATION : DES LEVIERS DE PERFORMANCE MAJEURS

- Les producteurs qui investissent dans leur communication (réseaux sociaux, événements, nouveaux produits, promotion des points de vente) constatent des résultats très positifs sur leurs ventes, parfois avec un doublement du chiffre d'affaires.
- Plusieurs porteurs de projet soulignent avoir sous-estimé le temps nécessaire à la prospection commerciale, à la gestion des commandes et à la facturation, ce qui freine le développement de nouveaux débouchés.
- Les consommateurs continuent de privilégier les produits locaux, artisanaux et différenciés, notamment les fromages fermiers, les produits laitiers transformés et certains produits de terroir. Les distributeurs automatiques poursuivent leur développement avec des retours globalement très favorables.

CONTRAINTES ADMINISTRATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

- Les contrôles AFSCA apparaissent comme une préoccupation récurrente : exigences jugées croissantes, complexité des procédures, interprétations variables selon les contrôles et difficultés à obtenir des réponses claires.
- La mise en place de Peppol est perçue comme chronophage et nécessite un accompagnement important des producteurs et de leurs comptables.
- Les obligations liées aux accises continuent d'être dénoncées par les tisaneries comme un frein au développement de la filière. Plusieurs acteurs souhaitent la mise en place d'un système forfaitaire simplifié.
- De manière générale, le poids administratif limite le temps disponible pour la production, la commercialisation et l'innovation.

DES FILIÈRES CONFRONTÉES À DES DIFFICULTÉS STRUCTURELLES

- Les petites filières porcines rencontrent des difficultés croissantes pour accéder à l'abattage et au transport des animaux, limitant les possibilités de développement de la vente directe de viande.
- Le manque de capacités de pressage en Wallonie a été mis en évidence lors de l'excellente récolte de pommes en 2025, obligeant certains producteurs à se tourner vers d'autres régions ou vers l'étranger.
- La concurrence étrangère reste importante dans certaines productions, notamment pour la truite.
- Les microbrasseries sont confrontées à une baisse de la consommation de bière, avec des répercussions en amont sur les filières de l'orge et du houblon.

IMPACTS SANITAIRES ET CONSÉQUENCES DE LA FCO

- La Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) reste un sujet majeur. La maladie a entraîné une baisse des volumes de lait dans certaines exploitations, particulièrement ovines, ainsi qu'une mortalité importante dans les troupeaux.
- Même lorsque les volumes laitiers reviennent progressivement à la normale, des inquiétudes persistent concernant l'immunité des animaux et l'augmentation des problèmes microbiologiques dans certains produits transformés au lait cru.
- Les conséquences économiques de la FCO continuent ainsi d'influencer les choix de diversification et les performances de certaines filières de transformation.

ÉVOLUTION DES MARCHÉS ET DE LA CONSOMMATION

- Les ventes sont fortement influencées par la saisonnalité et les périodes de congés scolaires, dont les effets semblent accentués depuis la réforme du calendrier scolaire.
- Les ventes de glaces, de produits laitiers frais et de certains produits locaux ont bénéficié de conditions météorologiques favorables.
- Les consommateurs recherchent davantage des produits locaux, artisanaux et authentiques, tandis que la consommation de boissons alcoolisées est orientée à la baisse avec un impact défavorable pour les microbrasseries et les producteurs d'orge et de houblon.

PERSPECTIVES

- Les dynamiques les plus favorables concernent les producteurs capables de combiner transformation, diversification, communication active et proximité avec le consommateur.

- Les principaux freins identifiés demeurent l'augmentation des coûts de production (aliments du bétail, énergie, logistique), la charge administrative croissante, les contraintes logistiques, la pression sur les marges et les conséquences sanitaires de la FCO.
- La transformation à la ferme apparaît plus que jamais comme un outil stratégique de création de valeur pour les exploitations en circuit court.

COMMUNICATION ACTIVE

Des ventes boostées, parfois jusqu'à x2

TRANSFORMATION À LA FERME

des produits à plus forte valeur ajoutée et de bonnes perspectives commerciales

PROXIMITÉ CONSOMMATEUR

Le local et l'authentique séduisent toujours

DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES

Un canal en forte progression



Avenue Comte de Smet de Nayer, 14/3 - 5000 Namur
✉ info.socopro@collegedesproducteurs.be ☎ 081 240 430



www.collegedesproducteurs.be

socopro aabl